

Montréal conserve l'O.A.C.I. par une seule voix

Ste Germaine Cousin, vierge

TEMPS PROBABLE
NEBULOSITE VARIABLE.
ORAGES DISPERSÉS
DANS LA SOIRÉE.

Minimum 55
Maximum 75

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOL. XLV — No 137

MONTREAL, MARDI, 15 JUIN 1954

5 sous le numéro

La crise ministérielle en France

M. Mendès-France expose sa politique

Il n'est pas question de capituler en Indochine

Paris (Reuters). — C'est dans une expectative mêlée d'optimisme que la France reprend sa place à la conférence indochinoise qui se poursuit à Genève. On estime en effet dans les cercles compétents de la capitale française que le président du Conseil pressenti, M. Pierre Mendès-France, s'il obtient l'investiture de l'Assemblée, serait homme à réussir sur ce terrain.

Rompant avec la tradition, le leader radical-socialiste a exposé, hier soir, aux journalistes les grandes lignes de sa politique. Il ne saurait être question, a-t-il déclaré, d'abandonner l'Indochine, mais il est également impossible d'ignorer les réalités.

La France, a déclaré M. Mendès-France, ne signera pas la paix à des conditions aussi favorables qu'elle en eût obtenues l'année dernière, au moment, justement, où M. Mendès-France avait invité le Cabinet à entamer des négociations avec Ho Chi-Minh.

M. Mendès-France, qui a eu une série d'entretiens avec les chefs militaires français, a exprimé l'opinion qu'une solution conforme au désir du peuple français pourrait être mise au point en Indochine, dans le cadre de la conférence de Genève.

Cette déclaration est généralement interprétée de la façon suivante:

1 — Les chefs militaires français ne considèrent nullement que le corps expéditionnaire français en Indochine se trouve dans une situation désespérée.

2 — Le nouveau président du conseil pressenti est disposé à faire des concessions au Vietnam, concessions que M. Bidault, le ministre des Affaires étrangères sortant, se refusait à envisager.

"Ma politique est exactement l'opposé de la capitulation", a conclu M. Mendès-France.

Certains observateurs estiment que le président pressenti a des chances d'obtenir l'investiture, ne fût-ce qu'à cause des réserves formulées par certains parlementaires sur l'éventualité d'une intervention américaine en Indochine.

Les députés de la droite en conséquence voteront peut-être pour le président qui détermine sa politique sur la certitude que la guerre d'Indochine ne sera pas internationalisée.

On croit savoir que M. Mendès-France se présentera demain ou mercredi devant l'Assemblée nationale, afin d'y obtenir l'investiture parlementaire. En cas de succès, le nouveau chef de gouvernement français sera probablement disposé à faire des concessions plus importantes que ne l'était M. Laniel, en ce qui concerne le rétablissement de la paix en Indochine.

Le président Laniel a démissionné samedi dernier après avoir été mis en minorité par l'Assemblée, qui a rejeté la politique indochinoise du cabinet.

Les chances de succès de M. Mendès-France sont pour ainsi dire entièrement entre les mains du parti socialiste. Lors de son essai infructueux de l'année dernière, M. Mendès-France (qui est âgé de 47 ans) avait obtenu l'appui socialiste et n'avait été battu qu'à treize voix près.

On s'attend, cette fois-ci, à voir le plus grand nombre de voix gaullistes et indépendantes. Ces derniers partis se sont en effet montrés désireux de conclure un armistice en Indochine dans les plus brefs délais.

Si donc M. Mendès-France bénéficie encore une fois des 200 voix socialistes de l'Assemblée, ses chances seront sans nul doute excellentes.

Quoi qu'il en soit, le président pressenti s'est entretenu hier avec le ministre des Affaires étrangères du cabinet Laniel, M. Georges Bidault, sur la question de la conférence de Genève. Il aura aujourd'hui de nouvelles conversations à ce sujet avec des délégués du ministère des Affaires étrangères.

Interrogé par les journalistes à la suite de son entretien avec Bidault, le président pressenti a déclaré qu'il essaierait de satisfaire "le vœu de tous les Français en vue de la conclusion d'une paix honorable et raisonnable en Indochine".

Bien que l'on ignore encore quelle serait la "politique exacte" de M. Mendès-France, advenant sa venue au pouvoir, on rappelle qu'il a déclaré, il y a quelques jours, que tout en envoyant des renforts militaires en Extrême-Orient, il n'était nullement impossible de faire des concessions à Genève.

Enfin, M. Mendès-France a eu également un entretien avec le nouveau président de l'état-major interarmes, le général Augustin Guillaume, ainsi qu'avec les principaux chefs militaires français.

Contrairement à ce que l'on a déclaré dans certains milieux, l'élévation de M. Mendès-France ne signifierait nullement que la France se retirerait du Pacte Atlantique et passerait dans le camp soviétique, mais simplement que la majorité des députés français estimant qu'une intervention militaire des Etats-Unis en Indochine augmenterait le danger d'une guerre mondiale.

On repêche le corps d'un noyé dans le port

Le corps d'un homme que l'on n'a pas encore identifié, a été trouvé dans le port de Montréal, vers 4 h. hier après-midi.

Le corps du noyé passait à la surface du fleuve, à peu près au niveau de la rue Berri, lorsqu'il a été aperçu par la police du port. On l'a transporté à la morgue municipale.

Noyé identifié

Un noyé qui avait été repêché des eaux du St-Laurent, au quai du bouil. Pie-IX, dimanche après-midi, a été identifié hier soir. C'est l'épouse de la victime qui est allée à la morgue municipale, où elle a dit que le mort était M. Roland Guillemette, 27 ans, 1030, rue Front, à Ville-Jacques-Cartier.

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port

On repêche le corps d'un noyé dans le port



Gens de la ville et gens de la campagne sont accourus récemment au secours des pouvoirs hydrauliques et électriques établis en bordure de la ville d'Atabasca. Cette petite ville, située à 100 milles au nord d'Edmonton, en Alberta, a vu ses ressources en électricité grandement menacées par la crue des pluies. 400 fermiers et citoyens ont rempli des camionnettes et des barques de sacs de sable. Ils ont travaillé durant 24 heures afin de former un barrage efficace. Une semaine de pluies abondantes dans le nord de l'Alberta a repoussé sur les rives de la rivière Athabasca 5,000,000 de pieds de bois de pulpe. (Photo PC)

Bénéfices de mortalité pour employés civils et militaires

Ottawa, (P.C.) — La Chambre des Communes a approuvé hier un plan prévoyant des bénéfices de mortalité jusqu'à concurrence de \$5,000 pour les employés civils et les membres des forces armées.

Le projet de loi donnant suite à ce plan a été adopté après que le parti progressiste-conservateur eut tenté d'éliminer la clause obligatoire et de tuer le bill dans sa forme actuelle.

Les deux propositions furent soumises par M. J. M. Macdonnell, député de Toronto-Greenwood, par lequel, selon lui, les personnes touchées par le plan n'ont pas eu suffisamment de temps pour se consulter et que plusieurs des 230,000 employés civils, particulièrement des femmes et des célibataires, s'opposent aux bénéfices.

La tentative de différer le bill de six mois — ce qui équivaldrait à tuer la mesure — fut défaite par un vote de 114 à 32. Deux indépendants du Québec, MM. Raoul Poulin (Beauce) et Fernand Girard (Lapointe), ont voté avec les conservateurs et les crédittistes.

La division pour la troisième lecture, demandée par le ministre des Finances, M. Abbott, a donné un vote semblable de 114 à 32.

Durant l'étude clause par clause, la Chambre a défilé, par un vote de 64 à 20, une tentative visant à éliminer du bill la clause obligatoire.

Le parti CCF a appuyé les libéraux dans tous les votes.

En vertu du bill, les employés civils verseront 40 cents par mois pour chaque \$1,000 de salaire annuel afin que leurs héritiers puissent bénéficier de \$5,000 à leur mort. Le bénéfice minimum pour les membres des forces armées sera de \$3,000.

Le gouvernement fournira le salaire de deux mois à la mort, comme il le fait actuellement. Pour chaque année, entre les âges de 60 à 70 ans, le bénéfice maximum sera réduit de 10 pour cent de sorte qu'aucun bénéfice ne sera payé si le décès survient après l'âge de 70 ans.

M. Abbott a dit que la loi entrera en vigueur par proclamation aussitôt que possible. Elle passe maintenant au Sénat pour l'étude.

M. Macdonnell a dit que les employés civils et les membres des forces armées sont obligés d'adhérer à un plan d'assurance dont plusieurs ne veulent pas. Ils n'ont pas eu le temps suffisant pour étudier le bill, dit-il, et a protesté contre ce qu'il a appelé une tentative du gouvernement pour faire adopter le bill à la hâte et l'imposer contre leur gré aux intéressés.

M. Abbott a expliqué que, après étude avec les spécialistes du gouvernement en assurance, on en est venu à la conclusion que le plan ne pourrait fonctionner à un prix aussi favorable s'il était facultatif. Il doit être obligatoire pour être praticable.

M. Drew a appuyé les vues de M. Macdonnell et M. Solon Low, chef du Crédit social, a critiqué la pierre façon dont le gouvernement a "vendu" la mesure aux employés civils. Des consultations plus élaborées auraient probablement rallié l'appui des fonctionnaires.

M. J.-T. Richard (L. Ottawa-ouest) a dit que les employés civils connaissent les objectifs du bill considéré qu'il s'agit d'une mesure progressive. La loi pourrait être améliorée plus tard si on le désire.

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur de St-Liboire, comté de Bagot, a été écrasé à mort sous son tracteur, vers 3 h. 30, hier après-midi. Il s'agit de M. Emery Roberge, dit Laliberté, 27 ans, rang St-Edouard, qui a succombé à une asphyxie par compression thoracique.

M. Laliberté travaillait depuis quelques heures sur sa terre, dans le rang St-Edouard, quand, arrivé sur son tracteur à l'extrémité de l'un de ses champs, il a exécuté une fausse manœuvre. Le tracteur a alors versé, entraînant sous lui le cultivateur malheureux.

Il a été un certain temps sans que son épouse et des voisins ne s'aperçoivent de l'accident fatal. Le docteur André Fontaine a constaté la mort vers 4 h. 30. Du côté, le coroner de district, le docteur André Bouvier, de St-Hugues, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Le sergent-détective Paul Gagnon, de St-Hyacinthe, a fait l'enquête.

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

Londres, (Reuters) — La Tchecoslovaquie a adopté un plan soviétique modifié, destiné à réorganiser l'agriculture et à augmenter la production alimentaire.

La radio de Prague a annoncé en effet que le congrès du parti communiste tchèque, qui est actuellement réuni à Prague, a adopté unanimement le programme agricole mis au point par le président Vilem Siroky.

On souligne le fait que le secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Nikita Krouchev, qui est en même temps l'auteur d'un vaste programme agricole, assiste au congrès de Prague.

Le projet tchecoslovaque prévoit notamment une accélération des zones de regroupement pour les forces adverses dans ces deux Etats.

Dans les milieux occidentaux, on considérait hier soir comme vraisemblable que les 19 puissances qui prennent part au programme d'unification de la Corée en finiront complètement avec leurs travaux cette semaine, peut-être même dès aujourd'hui.

Une sous-commission des seize pays qui ont combattu en Corée sous le drapeau des Nations-Unies se réunit ce matin. On pense qu'elle rédigera une déclaration exprimant le point de vue occidental suivant lequel les négociations sur la Corée devant les Nations-Unies.

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

La Tchecoslovaquie réorganise son agriculture

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Un cultivateur écrasé à mort sous son tracteur

Il s'en est fallu hier d'une voix pour que soit adoptée une motion sud-américaine qui constituait le premier pas vers un transfert hors de Montréal du siège de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

Cette motion, qui tendait à donner à l'Organisation le pouvoir de changer son siège, a recueilli l'adhésion de 29 pays, soit une voix de moins que la majorité des deux tiers des pays membres exigée pour amender la constitution. Le Canada s'est abstenu, ainsi que sept autres pays.

Les délégués ont adopté toutefois une motion du Portugal demandant une reprise du débat sur cette question "dans l'espoir de parvenir à un accord plus substantiel."

La motion tendant à déplacer le siège de cette organisation spécialisée des Nations unies a été proposée par le Mexique. Elle se fonda sur le refus opposé par le gouvernement de Québec d'accorder aux délégués de l'OACI l'exemption et le statut diplomatique. Elle a recueilli l'appui énergique des pays de l'Amérique latine.

Les pays qui ont voté contre la motion l'ont fait pour la raison qu'ils ne voulaient pas précipiter les choses et que le déménagement n'avait rien d'urgent.

De hauts fonctionnaires de l'O.A.C.I. ont fait remarquer que, même si la motion est adoptée à un scrutin ultérieur, il "pourra falloir des années" avant que le transfert soit effectué.

En l'état actuel des choses, l'Organisation n'a le pouvoir de déplacer son siège qu'à titre provisoire et seulement en cas d'urgence. Il faudra d'abord modifier la constitution pour tourner cette disposition.

Si l'amendement est voté, la mesure doit ensuite obtenir l'approbation des parlements des pays membres.

Une autre difficulté réside dans le coût du transfert, que les officiels de l'O.A.C.I. évaluent à \$1,000,000.

En attendant, la section météorologique de l'O.A.C.I. se réunit aujourd'hui à Montréal, pour la quatrième fois. Elle s'occupera principalement de l'élaboration des normes et de méthodes internationales en ce qui concerne la météorologie appliquée à la navigation aérienne.

Le ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier, a dit qu'une telle procédure tuerait la mesure pour la présente session du Parlement — qui doit prendre fin d'ici 15 jours —, mais le chef de l'opposition, M. George Drew, a affirmé que telle n'était pas son intention en proposant l'étude en comité.

La Chambre a défilé, par un vote non enregistré, la motion de M. Drew proposant que la deuxième lecture soit différée en attendant l'étude par un comité.

Puis tard, la Chambre a approuvé le bill en deuxième lecture — approbation en principe.

M. Drew a soutenu que le projet de loi était soumis vers la fin de la session et qu'on tentait de le faire adopter à la hâte.

Le parti CCF a également demandé que le bill soit étudié en comité, mais n'a pas proposé de différer la deuxième lecture. Le Crédit social par ailleurs était favorable à une décision au plus tôt sur cette mesure, sans passer par un comité.

La mesure présentée par M. Chevrier accorderait à six régions provinciales des transports juridiction sur le transport routier interprovincial et international, juridiction que le Conseil privé britannique a déclaré relever du Parlement fédéral, en février dernier. Les provinces résistent actuellement le transport dans leurs limites.

Le projet de loi fut rédigé lors d'une conférence fédérale-provinciale tenue en avril.

M. Chevrier a déclaré hier que le principe de la loi a été accepté par toutes les provinces représentées à la conférence, sauf le Québec. Terre-Neuve n'était pas représentée et d'ailleurs son trafic routier est négligeable.

On croit savoir que la province de Québec accepterait de régir le transport interprovincial, mais en vertu d'un amendement à l'Acte de l'Amérique du nord britannique qui accorderait ce pouvoir aux provinces de façon permanente.

Une entente fédérale-provinciale?

Un vaccin contre la polio serait bientôt produit au Canada

Les gouvernements fédéral et provinciaux étudient actuellement un programme visant à assurer la production d'un vaccin contre la poliomyélite. Ce programme prévoit que le fédéral et les provinces se partageraient les dépenses.

Les laboratoires de l'Institut de microbiologie de Montréal (un affilié de l'université de Toronto) et de l'Institut Connaught de Toronto, (un affilié de l'université de Toronto) s'occuperaient de produire le vaccin.

On note que le projet dépendra dans une large mesure des expériences qu'on tente actuellement aux Etats-Unis. Les experts du département fédéral de la Santé aux Etats-Unis font actuellement l'épreuve d'un vaccin dont le Canada fournit le virus. On pourrait facilement entreprendre la production du vaccin au Canada, si les expériences se révèlent concluantes.

L'industrie du transport en commun n'a pas bonne presse!

L'industrie du transport en commun n'a pas bonne presse!

L'industrie du transport en commun n'a pas bonne presse!

L'industrie du transport en commun n'a pas bonne presse!

L'industrie du transport en commun n'a pas bonne presse!

L'industrie du transport en commun n'a pas bonne presse!

L'industrie du transport en commun n'a pas bonne presse!

L'industrie du transport en commun n'a pas bonne presse!

En page 4
La défaite de M. Laniel
PAR PAUL SAURIOL

Le président Siroky a ajouté

Le manque de clients et la congestion paralysante de la circulation provoquent de cette source".

M. Sigmundson a proposé à l'industrie du transport de "s'inspirer de l'exemple de notre principal concurrent", l'industrie de l'automobile, qui a rendu ses produits plus attrayants et les a vendus à des prix plus élevés pour réaliser de meilleurs profits.

"Nous ne pouvons rendre aussi attrayant le fait de voyager dans un véhicule que dans sa propre automobile, mais nous pouvons au moins nous rapprocher beaucoup plus de cet objectif que nous le faisons actuellement".

M. L. Wingerter, de San Antonio, Texas, président de l'American Transit Association, a déclaré aux délégués que la congestion de la circulation dans les quartiers commerciaux des villes américaines et canadiennes ne peut être éliminée, mais peut être amoindrie. Pour cela, plus de gens devraient utiliser le système de transport en commun de surface et les automobiles ne devraient pas pouvoir embouteiller les principales artères.

M. D. E. Blair, ingénieur conseil de la Commission du transport de Montréal, a été honoré pour les "services remarquables qu'il a rendus au Canada, à l'industrie du transport et à la Canadian Transit Association" durant le dernier demi-siècle.

M. Irving S. Fairty, ancien général de la Commission du transport de Toronto, lui a présenté un étui à cigares en argent au nom des délégués.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Lucien Gagnon ne s'est pas présenté à son procès

par Gilles DUGUAY

Un mandat d'amener a été émis hier matin contre l'avocat et conseiller municipal Lucien Gagnon, accusé de recel de timbres d'assurance-chômage pour un montant de \$21,000. Lucien Gagnon devait subir son procès hier matin devant les Assises. Il ne s'est pas présenté. Mme Gagnon a produit un certificat de médecin.

On sait que le rôle habituel est de 46 jurés. Parmi ce nombre on en choisit 12. Si le shérif en avait convoqué 100 hier matin, c'est qu'on s'attendait à un grand nombre de récusations pour cause. Il y a eu beaucoup de publicité dans cette affaire et l'on croit qu'il sera difficile de trouver 12 jurés suffisamment ignorants des faits pour être demeurés impartiaux.

A 10 h. 30, le juge François Caron monta sur le banc et le greffier, Me Hurteau, appela l'accusé Lucien Gagnon.

Dans la salle des pas perdus, l'officier de faction lança un nom qui rebondit sur chacun des murs et se répéta plusieurs fois.

"Lucien Gagnon. Cour du banc de la Reine. Un silence se fit, les quelques cent personnes qui grouillaient dans la Salle des pas perdus tournèrent la tête vers le même point. La Salle n'eut plus qu'un oeil, fixé sur l'immense porte des Assises; c'est là que débutait le plus sensationnel procès de l'année. La silhouette de Lucien Gagnon ne traversa pas le seuil de cette porte.

Pendant qu'en bas, la Salle se sentait un peu excitée, en haut, devant le Tribunal, Me Joseph Cohen se levait pour déclarer: "Je viens d'apprendre ce matin que Lucien Gagnon ne se présente pas devant cette Cour. Il est malade, et il n'est pas à Montréal. Tot ce matin, j'ai rencontré Mme Gagnon, l'épouse de l'accusé, qui m'a fait part du renseignement que je vous transmets". Cette déclaration produisit dans

la salle un effet de stupeur qui prit quelque temps avant de se résorber.

Étrange!

Me Noël Dorion prit alors la parole: "Voilà une coïncidence pour le moins malheureuse. L'accusé Gagnon tombe malade juste au moment de son procès, voilà qui est assez étrange. Je demande à la Cour d'autoriser la Couronne à demander à la défense ou se trouve actuellement l'accusé, quelle est son adresse exacte. Je demande de plus la permission de le faire examiner par deux médecins qui seront choisis par la Couronne."

On fit venir Mme Gagnon. Elle n'est pas très grande, figure rondelette, baret tricolore porté sur l'oreille, un tailleur bleu marine et aucun maquillage. Mme Gagnon s'approcha et remit le certificat du médecin qui avait examiné son mari la veille. Elle en exhiba un deuxième qui attestait la maladie de son mari en janvier, maladie au cours de laquelle Lucien Gagnon aurait été hospitalisé. La présente maladie consistait en une rechute.

En prenant connaissance du certificat, Me Noël Dorion a dit: "Je ne suis pas très fort en médecine mais il me semble que la maladie dont il est question sur le certificat n'est pas très dangereuse. D'ailleurs le certificat n'est pas assésant."

La maladie en question a été nommée par l'avocat de la défense comme étant celle qui a pu en comprendre, une maladie intestinale. Me Cohen a dit: "J'ai eu assez de difficulté à connaître la loi que je n'ai pas pu apprendre assez de médecine pour décrire la maladie dont souffre l'accusé."

Me Dorion demanda à Mme Gagnon de bien vouloir se prêter à un interrogatoire. Mme Gagnon entre dans le "box" des témoins et prête le serment. Nom: Simone Gagnon. Adresse: Queen's Hotel. Age: 36 ans. Mme Gagnon manifeste le désir de témoigner en anglais. Tout son témoignage est donné dans cette langue.

Elle déclare d'abord que le domicile de son mari est situé sur la rue Bloomfield mais qu'elle ne demeure pas avec lui. Elle déclare que son mari est au Piccadilly Hotel, à New-York, et qu'il est très malade. Me Dorion s'étonne qu'étant tellement malade, Lucien Gagnon ne fut pas transporté à l'hôpital.

Simone Gagnon raconte qu'elle est revenue de Miami il y a huit jours. Elle dit que samedi dernier elle et son mari ont pris le train pour New-York.

Lucien Gagnon allait y rencontrer quelqu'un qui devait témoigner dans sa propre cause. Me Dorion s'informe si ce témoin était une femme. Simone Gagnon répond qu'elle ne le sait pas, qu'elle ne sait pas non plus le nom du témoin.

Samedi soir, Simone et Lucien

Gagnon sont demeurés à l'hôtel. Le dimanche matin, Lucien Gagnon était trop malade. Simone Gagnon a donc pris seule l'avion pour revenir à Montréal.

Me Dorion s'informe alors de l'état-civil du témoin et de quelques détails de son histoire. Simone Gagnon est née à Montréal. Elle s'appelle Simone L'Heureux, de son nom de fille. Le 27 octobre 1946, elle épousa Lucien Gagnon à l'église St-James, rue Ste-Catherine.

Au Piccadilly, Lucien Gagnon est enregistré sous son nom. Il occupe la chambre 1214. Mme Gagnon n'a pas de nouvelles de son mari depuis qu'elle l'a laissé à New-York.

Continuant à raconter un peu sa vie, Simone Gagnon déclare qu'elle n'a pas le même domicile que son mari parce que sa santé l'oblige à vivre durant plusieurs mois, chaque année, aux États-Unis. Cependant, elle ajoute que lorsqu'elle revient à Montréal, elle vit avec lui.

L'hon. juge Caron lui demande si elle est séparée. Elle répond par la négative. Le juge lui fait alors remarquer qu'en vertu de la loi son domicile légal est celui de son mari; puis, d'après le Code civil, le domicile de l'épouse est celui du mari. Le témoignage du témoin à cet endroit n'est pas très clair. On ne sait si elle vit ou ne vit pas avec son mari.

Me Dorion demande alors à Simone Gagnon si elle connaît l'hôtel Plaza, à Jersey City. Simone Gagnon répond qu'elle ne connaît pas cet hôtel et qu'elle n'a jamais été à Jersey City. Mais cette affaire est demeurée en suspens. Au moment où Me Dorion posait la question, il avait dans ses mains un photostat qui demeurerait une énigme pour tous, sauf pour lui.

Me Dorion: "Vous avez laissé votre mari seul?"
Simone Gagnon: "Oui".
— Sans garde-malade?
— Oui.

Le juge: "Pour qu'on puisse se permettre de le laisser seul, c'est signe qu'il n'est pas trop malade."
Me Dorion: "Avez-vous votre billet de retour?"
Simone Gagnon: "Oui, j'ai un billet de retour par train. Etant revenue par avion, je ne m'en suis pas servi. J'ai aussi celui de mon mari."

— "Pourquoi? Comment a-t-il fait que vous avez celui de votre mari?"
— "C'était pour bien montrer qu'il voulait revenir", a rétorqué le juge. Eclat de rire.

Me Dorion: "Et si votre mari venait revenir, il se sentirait bien pour revenir, il va avoir besoin de son billet."
— "Il pourra s'en acheter un autre. D'ailleurs, c'est dans mon intérêt que j'ai gardé son billet."

Me Dorion, narquois: "Oui, oui, évidemment; l'énervement. C'est ça, vous étiez énervée."

Me Cohen explique qu'il est fort possible que le médecin n'ait pas permis le voyage et quant au certificat qu'il n'est pas selon la forme, il faut remarquer qu'il n'y a pas à New-York comme ici des commissaires de la Cour supérieure pouvant assésment les gens. Quant aux notaires, il est parfois difficile d'en avoir un le dimanche.

L'argumentation se termine par la décision du juge ordonnant le mandat d'amener. De plus le juge ordonne que le cautionnement soit noté et que deux médecins soient nommés pour aller examiner le malade.

La cause est alors fixée au 21 juin. Me Cohen fait remarquer qu'on lui a depuis longtemps ordonné d'aller se reposer à cause de sa santé. "La Cour sera privée du plaisir de ma présence", dit-il avec humour.

Me Dorion demande alors à l'avocat s'il ne pourrait, dans l'intérêt de la justice et dans l'intérêt de son client remettre à plus tard ses vacances. Le juge réplique: "Me Cohen a dit que nous serions privés du plaisir de sa présence mais il n'a pas demandé à ce que la cause soit remise".

De toute façon la cause a été fixée pro forma au 17 juin et Me Dorion a dit qu'il insisterait fortement à cette date pour procéder le 21 juin.

Le bridge

LE JEU DE DECEPTION

Le jeu de déception, s'il est fait au moment psychologique et que le partenaire apporte sa coopération, a bien des chances de produire l'effet recherché alors que pour le déclarant se présente un choix sur la manière de procéder.

La main suivante se présentait lors des derniers tournois pour les championnats de l'est du Canada. Peu de joueurs atteignent un contrat de petit chelem. La réussite d'un tel contrat exigeait la position favorable de deux cartes très importantes, la dame de coeur et le roi de trèfle. Les conditions favorables étaient existantes, mais l'un des rares joueurs qui se rendirent à un contrat de 6-piques fut victime d'un jeu de déception de la part du joueur en Ouest qui obtint une belle coopération de la part de son partenaire.

Donneur: Nord
Nord-Sud vulnérables

Table de bridge avec les cartes distribuées pour Nord, Sud, Ouest et Est.

(1) La force générale de la main de Sud est insuffisante pour justifier ce changement de couleur à saut. Un minimum de trois levées et demie d'honneurs ou dix-sept points de compte est exigé pour ce genre d'encheres qui non seulement sont impératives à la manche mais très souvent sont le prélude d'un chelem.

Entame: — dix de coeur.
Comme entame, Ouest ne pouvait faire un choix plus efficace. Bien des joueurs auraient choisi l'entame passive d'un petit atout.

En ce cas, qu'en aurait été la conduite du déclarant? Comme la perte d'un trèfle est inévitable, le déclarant se serait dit que de toute nécessité il lui fallait trouver la dame de coeur chez Ouest, afin qu'un carreau soit écarté sur l'un des coeurs et enfin le roi de trèfle chez Est. Le déclarant se serait donc engagé dans cette voie.

Mais après l'entame du dix de coeur, pour se déclarer, le problème se présente différemment, la dame de coeur est supposée chez Est. Les meilleures chances semblent donc que la dame ne soit protégée que de deux cartes. Le déclarant refuse de prendre immédiatement l'impasse à coeur; l'as du Mort est appelé et Est en fournit sa plus forte carte, le six de coeur, dans le but de camoufler sa faiblesse à cette suite et couvrir son partenaire. Dans un effort pour obtenir un éclaircissement au sujet de la distribution des coeurs, le déclarant encaisse cinq de ses atouts.

Ouest écarte le cinq de coeur et deux de ses trèfles; Est écarte un carreau et un trèfle. Convaincu que la dame de coeur se trouve chez Est, le déclarant en joue le neuf de coeur. Comme le trois de coeur est appelé, que Est ne peut fournir et que la dame se trouve toujours protégée chez Ouest, le déclarant doit reconnaître qu'il a été victime du jeu de déception.

Simonne L'Heureux-Gagnon se retire et Me Dorion prend la parole: "Le moins que Lucien Gagnon aurait pu faire", dit-il d'une voix calme, presque douce, "c'est de venir à Montréal et de se faire hospitaliser ici. Les moyens de transport sont faciles. On transporte des gens qui sont beaucoup plus malades. Son procès est, ou devrait être pour lui, une chose excessivement importante".

Me Cohen explique qu'il est fort possible que le médecin n'ait pas permis le voyage et quant au certificat qu'il n'est pas selon la forme, il faut remarquer qu'il n'y a pas à New-York comme ici des commissaires de la Cour supérieure pouvant assésment les gens. Quant aux notaires, il est parfois difficile d'en avoir un le dimanche.

L'argumentation se termine par la décision du juge ordonnant le mandat d'amener. De plus le juge ordonne que le cautionnement soit noté et que deux médecins soient nommés pour aller examiner le malade.

La cause est alors fixée au 21 juin. Me Cohen fait remarquer qu'on lui a depuis longtemps ordonné d'aller se reposer à cause de sa santé. "La Cour sera privée du plaisir de ma présence", dit-il avec humour.

Me Dorion demande alors à l'avocat s'il ne pourrait, dans l'intérêt de la justice et dans l'intérêt de son client remettre à plus tard ses vacances. Le juge réplique: "Me Cohen a dit que nous serions privés du plaisir de sa présence mais il n'a pas demandé à ce que la cause soit remise".

De toute façon la cause a été fixée pro forma au 17 juin et Me Dorion a dit qu'il insisterait fortement à cette date pour procéder le 21 juin.

James Rogers arrêté à Ville St-Laurent
C'était un amateur de "vieux cinéma", mais à une heure peut-être un peu tardive. Les petites vues étaient finies depuis belle lurette au cinéma Normandin, quand James Rogers, ex-commissaire du défunt citoyen Frank Battaglia, a voulu forcer les portes

FERD'NAND



Décès à 73 ans de M. Jos.-T. Guimond

Nous apprenons le décès de M. Jos. T. Guimond, ex-marchand tailleur de Montréal, fondateur de la maison J. T. Guimond & Fils. Il était Chevalier de la Légion d'honneur et membre de plusieurs autres associations.



M. J.-T. GUIMOND

Il laisse dans le deuil son épouse, née Lumina Mireault, son fils et sa bru, M. et Mme Léon Guimond (Lucille Paradis), ses petits-enfants, Michelle et Pierre Guimond, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Théodore Dusseau (Lucie Mireault), M. et Mme Emile Marcotte (Blanche Mireault), M. et Mme Emile Fournier (Scolastique Mireault), Mme Vve Joseph Gosselin (Louise Mireault), Mme Vve Elzéar Mireault (Lydia Poitras), plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de Verdun, à neuf heures. La dépouille est exposée à sa résidence, à 60 Avenue de l'Église, Verdun.

M. Gabr. Grégoire président de l'Est Central commercial

M. Gabriel Grégoire a été proclamé, hier soir, président de l'Est Central Commercial Inc., au cours de l'assemblée générale annuelle des membres, tenue chez "Butch" Bouchard.

Le président sortant, M. Fernand Drapeau, a présenté son rapport annuel en commentant surtout toutes les améliorations municipales obtenues par la société au cours de l'année écoulée.

Il a annoncé, en particulier, que dans quelques jours, toutes les expropriations seront terminées en vue de l'ouverture de la rue Berri.

M. Drapeau a souligné aussi que les autorités municipales ont accepté de rétablir les heures de stationnement sur la rue St-Denis entre Craig et Sherbrooke. Cette rue bénéficiera du même système que celui établi sur la rue St-Laurent.

Le président sortant a aussi parlé de l'heure de fermeture des magasins le vendredi soir, du stationnement dans le quartier centre et du zonage.

Les autres membres du bureau de direction sont, outre M. Grégoire, M. Jean Labelle, 1er vice-président, M. Laurent Hirbour, 2e vice-président; L.-C. Parent, secrétaire honoraire, et Me Raymond Dupuis, c.r., trésorier honoraire. Le secrétaire-trésorier est M. G.D. LaViolette, le conseiller juridique, Me Gaston Lacroix, c.r., et le vérificateur, M. Roland R. Pouliot.

Les directeurs sont MM. Ed. Archambault, Benoit Baillargeon, Albert Bellefontaine, Théo. Bonin (fondateur), Roger DeSerres, Fernand Drapeau, Alfred E. Goulet, Dr Gabriel Lord, Sylvio André, Yvon Baillargeon, Robert Laneyvin, J.-Laurent Leduc, Jos. Quercy, J.-A. Raymond, Donat St-Jean et Norman Thompson.

C'est ainsi que les agents A. Racine et G. Goyer, de la police de Ville-St-Laurent, ont cueilli sur le fait l'un des hommes acquittés récemment du meurtre de Charles Wagner. Alors que James Rogers commençait le boulot, un autre individu, qui dit s'appeler Gerry Grabina, 18 ans, 4479e, rue Esplanade, l'attendait dans une voiture tournée un peu plus loin, boulevard McDonald.

Les agents Racine et Goyer patrouillaient au moment où ils ont effectué l'arrestation. Lorsque Grabina s'est douté que tout ne tournait pas rond, il a bien crié dans la direction de Rogers. Mais ce fut peine perdue.

Les employés d'une banque arrêtent leur... bandit

Ceux qui auraient pu devenir ses propres victimes, les employés de la Banque Canadienne Nationale sise à l'angle des rues Mont-Royal et Garnier, ont poursuivi et arrêté un jeune bandit hier avant-midi.

Un homme, qui a donné pour nom, à la police, Paul Larchevêque, 32 ans sans domicile connu, s'est présenté vers 11h., à la banque en question. A la caissière, Mme France Chandonnet, il a présenté le billet classé dans lequel il est dit qu'il y a... ou qu'il devrait y avoir hold-up. Aussitôt celle-ci a crié, et presque tous les commis et le gérant lui-même ont pris l'énergumène en chasse sur les rues Mont-Royal, Fabre, dans une ruelle, et jusque dans la maison de M. et Mme R. Proulx, 4419 rue Cartier, où la bande lui a mis la main au collet.

MM. P.-E. Pichette et G. Lalonde l'ont alors fouillé et se sont aperçus qu'il ne portait pas d'armes sur lui. Un policier qui n'était pas en devoir, M. Claude Trudel, a pris part à la chasse à l'homme, en sortant d'une épicerie voisine de la banque.

Les sergents-détectives Francis Boire, Roland Perron, Adrien Cardinal et St-Denis ont fait enquête sur les lieux.

Une messe à Notre-Dame pour M. A. Debray

Nombres personnes présentes
La messe pour le repos de l'âme de M. A. Debray, président du Crédit Foncier Franco-Canadien, a été célébrée hier matin, le 14 juin, à 10 heures, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, par le curé de la paroisse, M. Vinet, p.s.s.

Parmi les personnalités qui assistaient à la cérémonie, on remarquait M. Jean Debray, fils du défunt, M. Ernest Desjardins, ministre d'ambassadeur de France, l'honorable E.-L. Patenaude, vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien, et Madame Prévost, l'honorable Léon Mercier Gouin, le major général et Madame E. de B. Panet, M. et Madame Armand Chevalier, M. Arthur Surveur, M. Bernard Lecharlier, directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, M. Jacques de Lavergne, directeur général adjoint, M. Raymond Lavoie, inspecteur général, et Madame Lavoie, M. J.-B. Batelle, M. Emile Desorcy et tous les membres du personnel du Crédit Foncier Franco-Canadien. Étaient également présents, M. Marcel Pasquin, directeur général honoraire du Crédit Foncier Franco-Canadien, MM. J. Volpert, F.D. Chapman, H.C. Kent, Jos. Beaubien, Lucien Gomez, Me L. E. Beaulieu, C.R., Me Alex. Prud'homme, C.R., Mes J.G.H. Dussault, C.R., et Jacques Dussault, M. J. Vadboncoeur, M. J.A.W. Archambault, M. J.H. Chretien, et nombre d'autres.

Commencée devant le Sénat, l'affaire se termine devant la C. S.

Un bill de divorce qui avait eu un retentissement considérable parce qu'il avait entraîné la défaite des Libéraux aux Communes, a eu son dernier écho en Cour supérieure hier matin.

Lucien L'Espérance est entrepreneur en plomberie et en chauffage à Montréal. Il avait demandé il y a quelque temps un divorce qui fut accordé par le comité sénatorial.

Il avait prouvé l'adultère de sa femme Maggie. Or, il fut révélé par la suite que cette preuve était loin d'être solide et que l'adultère dont on parlait était apparemment plus une tentative de viol qu'autre chose.

On déclara aux Communes et il fut écrit dans les journaux que ce

bill était une tentative du mar pour éviter de payer à sa femme une pension alimentaire. Il y eut appel à la Chambre de la décision du comité accordant le divorce. Une motion des socialistes fut acceptée, décidant de renvoyer la bill devant le comité pour reconsideration.

C'est alors que L'Espérance se tira son bill, en prétendant que ce retrait était motivé par une très grande publicité autour de l'affaire, publicité qui rendait difficile pour lui l'obtention de contrats.

L'affaire se continuait en Cour supérieure, où L'Espérance avait pris une action en séparation de corps. Hier matin, il retira son action à laquelle sa femme avait répondu par une demande reconventionnelle de Mme L'Espérance. Jugement sera rendu sous peu.

CENT POUR CENT! Par Cinquante



"MMmm, ça donne soif des aventures pareilles! C'est le moment où jamais de célébrer avec une bouteille embuée de Labatt '50', cette bonne bière dorée plus légère, plus moelleuse! Oui, Cinquante à raison... rien ne vaut la bonne '50' comme boisson de tous les jours ou pour les grandes occasions. (Elle ne laisse pas de regrets!) Dites, vous aussi: "Cinquante!" et vous verrez. La Brasserie Labatt.



Advertisement for Cavellier restaurant, featuring a logo and text: "Un restaurant de réputation internationale", "Spécialité du jour: BOUILLI D'AGNEAU A L'IRLANDAISE", "Dinez et dansez au RESTAURANT Cavellier", "Hotel de LaSalle".

Advertisement for Trans-Canada Air Lines, featuring an illustration of a Constellation airplane and text: "Un service aérien sans rival pour l'Europe...", "À BORD DES SUPER Constellation D'AIR CANADA", "vous avez le choix entre le luxueux service de première classe et l'économique classe 'touriste'", "TRANS-CANADA AIR LINES".

Advertisement for Eaton pianos, featuring an illustration of a piano and text: "EATON HEURES D'AFFAIRES: 9 HEURES A 5 H. 30 DU LUNDI AU VENDREDI, LE SAMEDI: 9 HEURES A 1 HEURE.", "Grand solde de pianos mardi!", "Echantillons de démonstration et d'exposition", "REG. PRIX SPECIAL EATON", "Homer 595.00 469.00", "Cecilian 695.00 495.00", "Cecilian 695.00 525.00", "Winstworth 730.00 595.00", "Winstworth 730.00 575.00", "Hallet & Davis 780.00 645.00", "Cable 925.00 675.00", "Mason & Risch 995.00 725.00", "Story & Clark 1045.00 645.00", "Henry Herbert 860.00 640.00", "EGALEMENT QUELQUES MODELES RECONDITIONNES 149.00 à 395.00", "Pas de versement comptant sur les achats par plan budgétaire. Taxe exigible au moment de l'achat.", "PIANOS (MT 360), 41, KING STREET, CHEZ EATON", "THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL".

Les problèmes ouvriers

Le syndicalisme a négligé de tirer tout le profit qu'il aurait pu de la coopération

par Fernand DANSEREAU

Le semaine de la coopération aura eu, entre autres bons effets, le mérite de rappeler aux travailleurs syndiqués que la coopération peut être une arme puissante de relèvement économique et social.

Ce n'est un secret pour personne que le syndicalisme a négligé d'utiliser les principes coopératifs comme il aurait dû le faire. Bien souvent, il a livré de pénibles batailles pour régler des problèmes dont il aurait plus facilement trouvé la solution s'il avait eu recours aux institutions coopératives.

C'est même un petit scandale de constater combien les coopératives marquent de retard dans nos villes, quand on les compare avec celles qui ont prospéré dans les milieux agricoles.

J'en trouve un aveu candide dans une causerie radiophonique de M. Harry St-Hilaire, agent d'affaires des syndicats de la pulpe et du papier à Shawinigan.

"Il est clair que dans notre milieu, dit M. St-Hilaire, les agriculteurs et les bureaux en général nous devancent de beaucoup en matière coopérative. Nous n'avons dans nos villes qu'une fraction très petite des institutions coopératives que nous devrions avoir."

"Il existe plusieurs explications à cet état de choses, mais jamais les explications ne feront autre chose que de nous donner une leçon de conscience. Elles ne régleront pas nos problèmes économiques et n'amélioreront pas notre sort de citoyens. Si nous voulons arriver à des résultats, il faut nous-mêmes une éducation coopérative. Nous devons d'instinct notre milieu ouvrier d'instincts coopératives adaptés à nos propres besoins. C'est à nous de faire l'effort; que ce soit par nous-mêmes ou par l'intermédiaire de nos représentants."

Il faut d'abord nous donner une éducation coopérative. Nous devons d'instinct notre milieu ouvrier d'instincts coopératives adaptés à nos propres besoins. C'est à nous de faire l'effort; que ce soit par nous-mêmes ou par l'intermédiaire de nos représentants."

Les Boilermakers ont un nouveau chef

William A. Calvin, un chef ouvrier natif du Canada, vient d'être élu président général de l'Union internationale des chaudiéristes d'Amérique au cours d'une réunion du comité exécutif de cette organisation à Kansas City.

Calvin remplace M. Charles J. McGowan, qui occupait le poste de président général de l'Union internationale des chaudiéristes d'Amérique au cours d'une réunion du comité exécutif de cette organisation à Kansas City.

Fin d'une grève sur les quais de Toronto

Toronto (PC). — Une grève non autorisée, qui avait paralysé des océaniques dans le port de Toronto pendant la fin de semaine, est terminée hier.

Quelque 70 grévistes ont consenti à reprendre le travail après que M. H. F. Mead, président général de la Fraternité des commis du rail et de la navigation (F.A.T.C.M.T.), eut déclaré à une assemblée tenue sur les quais que la société était disposée à reprendre 33 des 35 hommes qu'elle avait congédiés pour avoir quitté leur travail sans autorisation, vendredi et samedi.

Les deux hommes qui n'ont pas été réintégrés sont les délégués syndicaux Lou Larkin et James Steeves, dont le renvoi avait déclenché les abandons de travail.

La société affirme que les deux hommes en étaient venus aux mains, vendredi, pendant le déchargement d'un bateau. Leur cas doit être discuté aujourd'hui entre représentants de la société et du syndicat.

M. Mead, qui est venu de Montréal, a dit que, de la reprise du travail, le syndicat entreprendrait des pourparlers avec la société sur un certain nombre d'autres cas litigieux et, si nécessaire, les soumettrait à un arbitrage.

Le règlement est intervenu quand on annonça que les agents maritimes envisageaient d'acheminer leurs navires vers d'autres ports et de donner ordre aux océaniques en route vers Toronto de ne pas s'y arrêter.

L'abandon de travail avait arrêté le chargement du cargo "Falcon", de la Canuck Line, qui devait embarquer une cargaison de produits alimentaires.

Dix autres bateaux doivent être chargés ou déchargés cette semaine. Outre le "Falcon", deux autres navires ont été paralysés pendant la fin de semaine en attendant

DANS LE PORT

Deux Diesel se heurtent: blessures mineures à 3 ouvriers

Une chance exceptionnelle. Deux locomotives Diesel, qui sont venues en collision devant le hangar No 39 du port de Montréal, n'auront occasionné à trois victimes de la collision qu'un court séjour à l'hôpital Notre-Dame.

Deux serre-freins, MM. Peter Corsy, 21 ans, 2109 av. Jean-Talon, et Joseph De Launier, 45 ans, 3323 av. Wellington, et un chauffeur, M. Carl Edward Wilkin, 63 ans, 4231 av. Verdun, ont subi de légères blessures, quand les locomotives Diesel No 6 et No 4 se sont heurtées après ce qui semble avoir été une erreur d'aiguillage.

Le choc n'a heureusement pas été très fort, les deux engins venant à une allure très modérée. Le plus gravement blessé des trois employés est M. Corsy, qui souffre de quelques plaies frontales. Les autres ont subi quelques contusions aux bras et aux jambes.

Tous trois ont été hospitalisés à Notre-Dame. M. Corsy y sera gardé sous observation.

Engagement de 45 jeunes policiers

Le Comité exécutif a autorisé l'engagement de 45 cadets-policiers; ils auront le grade de constables de 4e classe et toucheront, à ce titre, le salaire de \$2,123 par année.

Délégués au congrès des bibliothécaires

M. Jules Bazin, conservateur de la bibliothèque municipale et Mlle Juliette Chabot, adjoint du bibliothécaire, assisteront au congrès de l'Association canadienne des bibliothécaires qui se tiendra à Halifax, du 21 au 25 juin. Ils y seront les délégués de la ville de Montréal.

Subvention de \$1,000 au Montreal Junior Symphony Orchestra

À la prochaine séance du conseil municipal, le Comité exécutif recommandera d'accorder une subvention de \$1,000 au Montreal Junior Symphony Orchestra, pour l'aider à défrayer les dépenses d'une tournée de concerts en Angleterre.

Fusion de plusieurs fédérations de la CTC

Ottawa (PC) — Les négociations de contrats entre les principales compagnies ferroviaires et leurs employés sédentaires, interrompues il y a plusieurs mois, reprendront cette semaine tandis que les syndicats poursuivront les préparatifs d'un vote de grève.

Le ministre du Travail, l'hon. Milton Gregg, a annoncé hier aux Communes que les parties en litige se réuniront à la demande du cabinet en vue d'en arriver à une entente collective.

Puis tard, M. Frank H. Hall, de Montréal, président de la négociation des syndicats représentant 145,000 employés, a dit que les négociations doivent commencer jeudi, à Montréal.

Mais, a-t-il précisé, les négociations n'entraîneront pas de délai dans la tenue du vote de grève parmi les membres de 14 unions.

"Les bulletins doivent être distribués le 21 juin," dit-il, "Nous avons passablement de temps pour en venir à un règlement d'ici là. Les plans du vote de grève ne seront aucunement retardés."

Les bulletins de vote doivent être retournés pour compilation le 2 août et les résultats seraient annoncés vers la mi-août.

La décision du gouvernement d'intervenir pour réunir les deux parties marque un changement d'attitude. À la fin de procédure normale de l'arbitrage, le gouvernement avait décidé de ne pas s'en mêler. Un porte-parole du cabinet déclara récemment que le gouvernement laisserait procéder le vote de grève avant d'intervenir.

Le changement d'attitude est survenu vers la fin de la semaine dernière. Il est possible que les négociations reprennent — si elles n'apportent aucun règlement — soient suivies de la nomination d'un médiateur fédéral afin d'aider les deux parties à s'entendre.

Les employés impliqués dans la dispute — ceux qui ne travaillent pas à l'opération des trains — sont pratiquement les mêmes que ceux qui ont déclenché la grève ferroviaire d'août 1950, la première paralysie nationale des chemins de fer.

Ils comprennent les ouvriers travaillant dans les gares, les cours, les ateliers et les messageries. Les employés d'hôtels appartenant aux compagnies ferroviaires ne sont pas impliqués, cette fois.

Dans la présente dispute, les ouvriers ne demandent pas d'augmentation générale des salaires, mais réclament des bénéfices marginaux, comme 18 jours de maladie payés par année, des vacances payées plus longues, huit

On joue à la guerre pour la défense civile ! En principe, 60,000 Montréalais sont morts

Arnprior, Ont. (P.C.) — Sur papier, des centaines de milliers de Canadiens ont touché la mort hier, au cours de la gigantesque attaque atomique survenue à travers le pays.

Six grandes villes, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, ont été "bombardées" au cours de ces manœuvres et presque complètement paralysées par des bombes atomiques. Deux autres villes, Windsor et Fort-Erie, ont été endommagées par des "attaques" effectuées au-dessus de Detroit et de Buffalo.

L'opération "Alerte", avait été mise au point de concert par les autorités canadiennes et américaines, est la plus grande manœuvre de défense civile effectuée en Amérique du Nord jusqu'à présent.

Cinquante-trois villes canadiennes et américaines ont en principe été attaquées par des escadrilles de bombardement. Le quartier général de l'opération, pour le Canada, était situé à Arnprior, où se trouve le collège national de la Défense civile.

Montréal comptait 60,000 tués, 95,000 blessés et 150,000 réfugiés. L'intensité de la radiation était toutefois très basse.

Les bombes imaginaires sont tombées sur six villes en l'espace de trois heures. Les premières alertes ont été sonnées à midi, à Toronto et à Halifax. À trois heures, c'est la ville d'Edmonton qui essuya le bombardement.

Montréal, Toronto et Winnipeg ont été bombardées par des flottes aériennes venant du nord, des régions polaires canadiennes. Les bombardiers qui ont pilonné Halifax, Vancouver et Edmonton venaient de l'Atlantique et du Pacifique.

Fort-Erie, on a rapporté que des vagues de réfugiés venant de Buffalo traversaient la rivière Niagara. On a dû demander de l'aide à la marine parce que les gardes-côtes américains ne pouvaient garder la haute main sur la situation.

À Windsor, on a subi les contre-coups des terribles bombardements sur Detroit. On a rapporté des lourds dommages fictifs le long de la rivière et jusqu'à deux milles à l'intérieur de la ville.

Un message en provenance de Victoria mandait qu'une explosion imaginaire en plein centre de la ville avait apparemment été causée par un projectile télégué lancé d'un navire en mer.

Le message a fait la demande de navires pour évacuer les réfugiés.

À Montréal, des émeutes et des scènes de violence ont éclaté au sein de la population et on a demandé l'aide de l'armée pour les étouffer.

Le major-général Frank Worthington, directeur de la défense passive canadienne, a déclaré que certaines perturbations venaient d'être enregistrées, mais pas autant "que j'en attendais..."

"Et, dans l'ensemble, a-t-il conclu, j'ai été agréablement surpris."

Le ministre de la Santé, M. Martin, responsable de la défense civile devant le parlement, a remercié les 5,000 personnes qui ont pris part à l'opération "Alerte".

"Nous n'avons pas encore tout ce dont nous avons besoin, a déclaré M. Martin, mais nous espérons parvenir à mettre sur pied un service de défense passive correspondant à nos besoins."

Heureusement, a conclu le ministre, il ne s'agissait que d'une manœuvre.

C'est vraiment sérieux !

Arnprior, Ont. (P.C.) — Washington est devenu fort inquiet, hier soir, en apprenant qu'un certain nombre de citoyens de la ville de Québec avaient été pris de panique et avaient été abattus par des agents de la Gendarmerie royale.

Tout cela faisait partie de l'exercice conjoint de défense civile canado-américaine, mais le rapport provenant de Québec avait un caractère si réaliste que les autorités de la défense civile américaine à Washington l'ont pris au sérieux.

En tant que partie de l'exercice, Québec rapporta qu'un certain nombre de citoyens avaient été théoriquement abattus dans les rues pour avoir théoriquement refusé d'obéir aux ordres de la défense civile.

Quand les autorités de Washington entendirent ce rapport, elles se précipitèrent au téléphone pour communiquer avec le centre de contrôle canadien à Arnprior. Les autorités de la défense civile à cet endroit s'empressèrent de rassurer Washington en précisant que tout était normal.

Par l'intermédiaire de Windsor, Ont., le centre de contrôle d'Arnprior a également pu avertir Washington de l'attaque simulée à la bombe atomique contre Detroit avant que Washington l'ait appris de Detroit.



DU CAFÉ QU'ON NE RECHAUFFERA PLUS ? — Tout le monde aimerait s'éparpiller les multiples voyages au poêle en possédant, sous la table de la cuisine, une sorte de grille électrique, ou enfin toute espèce de panneau d'où l'on peut tirer de la chaleur. Bob Taylor, correspondant parlementaire du TORONTO STAR, a récemment soumis cette ingénieuse idée lors d'un concours lancé par l'Association des consommateurs canadiens. Elle lui a valu \$50. Le journaliste torontois démontre ici comment il pourrait faire sa besogne, le soir, tout en conservant à son café sa chaleur et son goût. Nombre de ménagères, dit-il, souriraient à une telle pensée. (Photo PC)

Des étudiants surveilleront l'économie de l'eau

Le service municipal des travaux publics vient d'engager 40 étudiants au salaire de \$7 à \$8 par jour et dont la fonction consistera à voir à ce que les citoyens pratiquent bien l'économie de l'eau, tel que recommandé par le même département, durant la saison d'été.

Il s'agit d'une initiative inaugurée il y a quelques années.

Patriotisme des élèves du collège de Saint-Laurent

Les élèves du Collège de Saint-Laurent, répondant à l'appel du R. P. Bélanger, curé de la paroisse de Saint-Sacrement de Vancouver, lui ont fait tenir, par l'intermédiaire du journal "Le Devoir", un chèque au montant de \$125. Cette généreuse souscription est due à l'initiative des élèves de la classe de Rhétorique. Ces derniers ont voulu se faire les avocats de la construction d'une école française dans l'Ouest canadien. Quelques-uns d'entre eux se sont joyeusement imposés la tâche de passer dans toutes les classes; après avoir exposé la condition pénible des écoles françaises dans l'Ouest, ils y allaient d'un petit laïus patriotique destiné à soutirer le plus d'argent possible des maigres goussets de leurs camarades. "Nous sommes heureux, écrivent-ils au directeur du Devoir, d'aider le Rév. Père Bélanger, mais nous désirons en même temps protester contre l'attitude inique du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique qui, dans le domaine scolaire, condamne sa minorité canadienne-française à une triple taxation. Nous sommes, par ailleurs, très fiers de savoir que, jamais, le gouvernement de notre province n'a pratiqué une aussi odieuse discrimination raciale, si contraire à la lettre et à l'esprit de la constitution canadienne. Grâce à une équitable répartition des taxes scolaires, les écoles anglaises et protestantes du Québec n'ont jamais été mises dans la pénible obligation de quémander une aide financière à l'extérieur de la province. Le moins qu'on puisse dire, c'est que nos concitoyens anglophones de la Colombie n'ont pas la honte facile".

Deux manifestations au profit des enfants abandonnés

M. Viateur Prud'homme, président du local 214 de la Fraternité canadienne des Employés de chemins de fer et autres transports (C.C.T.), annonce que les conducteurs, gardes-moteurs et chauffeurs d'autobus à l'emploi de la Commission de Transport de Montréal organisent présentement deux manifestations au profit des enfants des crèches de Montréal.

La première de ces manifestations consistera en une soirée récréative pour tous les employés de la Commission de Transport de Montréal, samedi soir, le 19 juin, en la salle Schofield de l'hôtel de ville de Ville-Mont-Royal.

De plus, c'est le 4 août prochain qu'aura lieu le pique-nique annuel de tous les employés de la Commission de Transport de Montréal, au parc Belmont. Les profits de ce pique-nique, comme ceux de la soirée récréative, seront entièrement versés aux diverses institutions qui hébergent les enfants abandonnés.

Ces deux initiatives des employés de tramways et chauffeurs d'autobus de la Commission de Transport sont organisées sous la direction générale de M. Lorne Desparois, président du Comité de récréation et d'éducation du local 214 de la Fraternité, assisté de MM. E. Masson, V. Lalonde, L. Turgeon, F. Taillon et A. Gagné.

Mme P. Baillargeon décédée à St-Lambert

À Saint-Lambert est décédée, dimanche le 13 juin 1954, à l'âge de 78 ans, Mme Victoria Perrier, épouse de Pacifique Baillargeon, marchand de glace et entrepreneur de St-Lambert, domiciliée 112 Boulevard Union.

La dépouille mortelle est exposée aux salons J. W. MacGillivray, 307 Riverside Drive, St-Lambert.

Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h, en l'église paroissiale de St-Lambert. Inhumation au cimetière de St-Lambert.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

"La diversité du Commonwealth en fait sa grandeur"

(M. Vincent Massey)

Lord Burghley, président de la Fédération des Chambres de Commerce de l'Empire britannique, le gouverneur général et lord dont le 18e congrès s'est ouvert hier matin à Montréal, a invité les commerçants et hommes d'affaires du Commonwealth à garder en mémoire les choses qui les unissent plutôt que celles qui les divisent.

Si les intérêts étaient pris en considération, a poursuivi lord Burghley, nous nous apercevions qu'ils constituent en fait la majeure partie de nos relations.

Lord Burghley a prononcé une allocution au déjeuner offert aux délégués étrangers par la Chambre de Commerce du Canada. Le président de la Chambre canadienne, M. W. J. Norrie, de Vancouver, a déclaré que le congrès était une excellente occasion de renouer des liens économiques.

Le gouverneur général, M. Vincent Massey, avait inauguré officiellement la manifestation au début de la journée, l'Auditorium du Sun Life qui, pour la circonstance, avait été pavé des drapeaux des nations participantes.

Le Commonwealth et l'Empire britannique, a déclaré M. Massey,

représentent à eux seuls trente pour cent du commerce mondial. Le gouverneur général et lord Burghley ont d'ailleurs souligné le fait que le Congrès ne se bornerait pas à examiner des problèmes économiques.

"Les problèmes qui sont les vôtres, a poursuivi le gouverneur général, intéressent l'Empire tout entier... Comment aborder intelligemment les questions commerciales sans connaître en même temps l'histoire du Commonwealth et sa signification dans le monde? Le Commonwealth a évolué politiquement et économiquement, mais je crois que sa contribution à l'univers est plus importante que jamais."

"Les changements sont en fait un signe de vitalité, de même que la diversité du Commonwealth est un signe de sa grandeur."

M. Massey a ensuite donné lecture d'un message de la Reine, message qui faisait suite à la profession de loyauté adressée à la souveraine par le Congrès. Sa Majesté a fait part ainsi de tous ses vœux de succès aux délégués.

M. W. W. Cottingham, ministre des Mines de la province de Québec, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du gouverne-

ment provincial, et M. J. O. Asselin, président du Conseil exécutif, en celui de la municipalité de Montréal.

Sir Percy Mills, président du Conseil de la Fédération, a donné lecture de messages émanant des premiers ministres de Grande-Bretagne, du Canada, de Nouvelle-Zélande, de l'Union sud-africaine, de l'Inde, du Pakistan, de Ceylan, de Rhodesie, du Nyasa-land et d'Irlande du Nord.

Sir Winston Churchill a déclaré, pour sa part, que le congrès a lieu dans un pays qui non seulement a joué un rôle gigantesque dans le Commonwealth, mais qui a aussi contribué au maintien de la stabilité économique et de l'unité du monde entier.

Le premier ministre Saint-Laurent a exprimé l'espoir que le congrès donnerait lieu à une meilleure compréhension et, par suite, à une plus grande prospérité.

Les différentes commissions du congrès saisies de problèmes spécifiques se sont réunies dans l'après-midi.

Les délégués ont assisté dans la soirée à un grand banquet offert en leur honneur par la municipalité de Montréal, au chalet du Mont-Royal.

Recevez
LE DEVOIR
par la poste
durant vos
VACANCES

Suivez les nouvelles internationales, locales, financières et sportives durant votre séjour à la campagne.

PRIX DES ABONNEMENTS DE VACANCES	Canada	Etats-Unis
2 semaines	\$1.00	\$1.25
3 semaines	\$1.50	\$1.75
1 mois	\$2.00	\$2.25
3 mois	\$5.00	\$5.50

LE DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame BE. 3361
Veuillez m'adresser LE DEVOIR pour... semaines à compter du... Remise de...
NOM (lettres mouillées)
ADRESSE (lettres mouillées)
Ci-inclus () chèque () mandat poste.

L'HISTOIRE DE TOUTE FAMILLE EST UN DÉLICAT ENGRENAGE

VOTRE GÉNÉALOGIE ÉTABLIE PAR UNE ÉQUIPE DE COMPILATEURS MINUTIEUX CONSTITUE UNE PIÈCE D'ART D'UNE PRÉCISION SCIENTIFIQUE ABSOLUE

DROUIN
4184, rue St-Denis Montréal Paris
179, boul. Haussmann

La défaite de M. Laniel

La chute du gouvernement Laniel était devenue inévitable et elle avait failli se produire plusieurs fois auparavant...

M. Lauro, président, se sépare de M. Covelli, secrétaire du parti, qu'égare une ambition démesurée

L'événement du jour est la crise du parti monarchiste, causée par la sécession de son président, l'armateur napolitain Achille Lauro...

Le peuple et le gouvernement suisses face à la Conférence. — Les invités, — Encore la question chinoise. — La double Conférence. — La question indo-chinoise. — De Lang-Son à Dien-Bien-Phu. — L'agitation en France. — Pour un pacte indo-chinois. — L'Amérique et l'Angleterre.

Genève, le 28 mai. — Selon toute apparence, la Conférence de Genève, qui est convenu d'appeler "asiatique" bien qu'elle n'ait pas de nom officiel...

BLOCS-NOTES

Au Nouveau-Brunswick On sait en gros ce qui se passe au Nouveau-Brunswick. La population de langue française augmente sensiblement en nombre et partant, en influence...

Les protestants se mettent de la partie Un fait nouveau vient de se produire qui pourrait hâter une solution bienfaisante de la regrettable situation actuelle.

Rôle de la Chine C'est peut-être cette manifestation qui aura encouragé le principal délégué chinois, le ministre des Affaires étrangères Chou En Lai, à se comporter comme un participant de première classe...



(Photo RAGSDALE — Toronto)

L'eut-on trouver plus joli que ce tailleur d'une fantaisie si sobre ? Il est de lainage anglais très fin et léger gris ligné d'une presque imperceptible ligne blanche horizontale qui fait très nouveau. Tout aussi original, l'emploi des boutons sur le côté. Ses poignets ouverts et ses revers souples ajoutent encore à l'élégance de son genre. C'est un costume de Mayfair Garmont de Montréal.

Les Amis de l'Art au Carmel

Un hommage de reconnaissance sera rendu à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne de la Société Les Amis de l'Art, par une cérémonie religieuse au Carmel. Le salut du Saint Sacrement sera chanté par le Père Emile Deguire, supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph, assisté des Pères André Déjean et Zénon Clément. Des Missions Étrangères. Le sermon sera donné par le Père Emile Legault, c.s.c. La réunion aura lieu le 15 juin, à 3h. 45, à la chapelle des Carmélites, 351 rue du Carmel.

Conventum des anciens instructeurs de sécurité aquatique

Un conventum réunira les anciens instructeurs de Sécurité Aquatique de la Croix-Rouge au Camp-Ecole Trois-Saumons, dans la comté de l'Islet, les 19 et 20 juin. Les anciens auront l'occasion de suivre un cours de perfectionnement et de renouveler leur enthousiasme pour l'éducation aquatique de la jeunesse. Depuis 1947, la Croix-Rouge a formé près de 1,600 instructeurs en sécurité aquatique dans le Québec.

Les mots croisés du "Devoir"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 indicating starting points for words.

HORIZONTALEMENT

- 1-Tout mot qui désigne un être, un objet (Pl.).
2-Port de Suède. — Le Christ s'y montra après la résurrection.
3-Substances grasses extraites de certains végétaux. — Qui a acquis de l'expérience.
4-Arriva. — Ordre prescrit des cérémonies religieuses (Pl.).
5-Forme d'un auxiliaire.
6-Poignons du cordonnier.
7-Garde d'enfants. — Bière anglaise.
8-Genre comprenant des petites mouches noires (Pl.). — Qui ont contracté une odeur forte et un goût acre.
9-Entompe de nouveau.
10-Entompe. — Pas beaucoup.
11-Règle pour tracer des angles droits. — Étendue d'eau douce.
12-Petit ruisseau. — Lumière utilisée pour la projection des films de cinéma.
13-Fils de Noé. — Ville danoise où se situe l'action d'Hamlet.

VERTICALEMENT

- 1-Département français. — Troupe armée qui accompagne pour protéger.
2-Lettre grecque. — Chaîne de montagnes de l'Asie.
3-Venus au monde. — Angle de l'oeil le plus rapproché du nez (Pl.).
4-Consommes de tome. — Remonte dans l'hérésie. — Article.
5-Qui est sur le point de se produire. — Plante textile.
6-Erreur. — Plant de vigne.
7-En qui on peut se fier (Pl.). — Arrivé à échéance.
8-Situé. — Frère de Jacob. — Consommes de "trait".

Solution du problème d'hier

Grid showing the solution to the previous crossword puzzle.

Carnet mondain

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Benoit Brouillette, de Montréal, sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille, Nicole, à M. Paul Rolland, de L'Annon, France.

Le mariage sera célébré à Paris le 5 juillet par Mgr Pierre Gardette, Recteur des Facultés catholiques de Lyon. Son Excellence M. Jean Désy sera le témoin de la mariée.

DINER A SAINTE-ADELE

Parmi les personnes qui assisteront au dîner gastronomique du Club Richelieu Sainte-Adèle qui aura lieu à l'Alpine Inn, le 19 juin prochain, on mentionne les noms suivants: M. J.-L. Blanchard, député, les maires Anthime Valiquette et J.-L. Dumouchel, M. et Mme Vernon Cardy, M. et Mme Lucien Rolland, M. et Mme Arthur Tétraut, M. et Mme Conrad Archambeault, M. et Mme Roméo Parent, M. et Mme Paul Riou, M. et Mme H. J. O'Connell, M. et Mme Marc Tétraut, M. et Mme Paul Dufresne, M. et Mme Daigneault, M. et Mme Charles Forget, M. Ernest Pitt, M. et Mme Cardinal, M. et Mme Louis Guimé, M. et Mme Roger Couillard, M. et Mme Leo Bernier, M. et Mme Dick Thompson, M. et Mme Auguste Laurin, M. et Mme H. M. Milne, M. et Mme C. C. Gardner, M. et Mme Marcel J. Manseau.

Grapho-analyse

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les réponses sont envoyées par poste et non en personne. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir" 624 est. rue Notre-Dame, Montréal.

Lonie — Si vous voulez accroître votre prestige et votre popularité dans votre milieu, il faut vous débarrasser de certains penchants peu commodes de votre personnalité. Premièrement, cessez d'avoir peur de "votre ombre". La contrainte et le retoulement ne vous empêchent pas seulement de donner un meilleur rendement, mais encore, ces traits régressifs vous rendent malheureuse. En beaucoup de circonstances, en effet, vous sentez mal à l'aise et inquiète. Si l'on n'a pas toujours la richesse, les parures, l'instruction, ou les charmes physiques de sa voisine, il ne faut pas oublier tout de même que la ne résident pas les conditions essentielles au bonheur. Je ne connais pas le détail de votre cas; je sais néanmoins que votre âme ardente et affectueuse vous dispose à plaire à vos semblables et à les comprendre. On n'en demande pas davantage pour vous aimer. Surtout si vous vous débarrassez de votre tendance à la défiance, à la jalousie, et à l'impatience. Votre défiance, en particulier, vous rend un mauvais service. A cause d'elle, vous ne parvenez pas toujours à votre meilleur avantage. Vous avez beaucoup d'adresse et de dextérité; vous êtes fière, sensible, et ambitieuse. Évitez d'être la victime de vos impressions; et n'oubliez pas que votre nature impulsive, vos goûts, vos sentiments, et vos émotions influencent considérablement votre comportement.

Mark ELLERY.

POUR SERVIR VOTRE SANTE

Évitez les dangers du chauffage à gaz

(Collaboration spéciale au "Devoir" par le Dr. Adrian Plouffe)

L'usage des appareils à gaz exige des précautions essentielles: 1—le compteur et la tuyauterie doivent être solidement soutenus; 2—le fourneau et le chauffe-eau doivent être bien raccordés à un tuyau d'évacuation indépendant, ou dans la cheminée si le bâtiment est moins récent; 3—le raccordement, l'enlèvement des appareils à gaz et la réparation doivent être faits exclusivement par des plombiers autorisés; 4—les fuites ne doivent pas être bouchées d'une façon temporaire, mais réparées soigneusement par des plombiers reconnus; 5—les appareils doivent être maintenus très propres et en bon état de fonctionnement.

D'autre part, il est dangereux et par conséquent défendu: 1—de chercher à localiser des fuites de gaz ou autres déficiences de ce genre à l'aide de bougies d'allumettes, de briquets, d'utiliser toute flamme et le chauffe-eau; 2—de placer un appareil à gaz dans une pièce qui n'est pas éclairée et ventilée à l'air extérieur; 3—de mettre un chauffe-eau ou un appareil de chauffage à gaz dans une salle de bain, une chambre à coucher, ou une pièce ordinairement fermée; 4—de noser aucun dispositif ou assemblage pouvant nuire à la bonne combustion du gaz, comme, par exemple, des fourneaux portatifs (Dutch oven) fonctionnant sur les brûleurs en surface. Prenons immédiatement les dispositions qu'il faut pour éliminer toute fuite de gaz, pressions de gaz insuffisantes, et autres déficiences présentant des dangers constants pour la sécurité des occupants.

Succès d'une fête champêtre au Mont Gabriel

L'oeuvre des Petites Soeurs de la Ligue de la Jeunesse féminine sera bien servie pour aider les enfants nécessiteux — Présidente de Mme Paul Lippens — Collections de modes de la maison Holt-Renfrew commémorées par Mme Michèle Tissever

Partie de cartes aux Buissonnets

Une partie de cartes au profit des oeuvres apostoliques "Les Buissonnets Inc.", aura lieu mercredi le 16 juin, à 2h., au Centre paroissial Saint-Edouard, 6517 St-Denis, sous la présidence d'honneur de Mme Maurice Nadeau et ses invités. Cordiale bienvenue à tous.

A l'Association canadienne des jardinières d'enfants

Réunion à l'Institut Pédagogique — Films commentés par Mlle Gaétane Laurin, psychologue — Les attitudes de l'adulte devant les droits de l'enfant.

L'Association Canadienne des Jardinières d'Enfants recevait les parents et les éducateurs à leur dernière réunion générale, tenue à l'Institut Pédagogique. Après le mot de bienvenue, Mlle Jeannette Dalpé, présidente, remercia les autorités de cette maison d'éducation de leur chaleureuse hospitalité. Elle remercia également le comité de l'ardeur et de la constance de son travail. Ce mouvement récemment formé, facilite et rend efficace la tâche des jardinières-éducatrices. L'an prochain, les quatre réunions générales auront lieu le premier samedi des mois de novembre, février, avril et juin. Avis aux intéressés. Les personnes qui désirent être membres de l'Association n'ont qu'à demander des formules d'adhésion.

Mlle Dalpé présente ensuite la conférencière, Mlle Gaétane Laurin, psychologue. Déjà attachée au centre d'orientation, Mlle Laurin étudiait, l'an dernier, à la Sorbonne avec M. Jean Piaget, actuellement à Montréal pour le congrès international de psychologie, et elle obtint cette année sa licence en psychologie. Deux films étaient au programme et les commentaires ont été faits par Mlle Laurin. Voici un résumé de ces commentaires.

Parents, éducateurs, l'éducation de tout petit enfant est d'une importance primordiale parce que les fondements de la personnalité sont posés à cette période. Le parent, l'éducateur, est un être créateur et responsable qui façonne aujourd'hui l'être de demain. Pour lui, comprendre, ne doit pas être un problème constant, il doit être de même se reconnaître afin d'éviter les erreurs: "Vaut mieux prévenir que guérir."

Qu'est-ce que l'enfant? C'est un être humain au même titre que l'adulte. Il a des droits sur ceux qui l'ont mis au monde, droit à la vie matérielle et spirituelle, droit à l'éducation, droit à l'amour. Il lui a fallu vingt siècles pour se faire reconnaître. Maintenant, il est devenu un préoccuper mondial depuis que l'O.N.U. inscrit dans ses rapports: DROITS DE L'ENFANCE.

DROITS DE L'ENFANT

L'enfant a droit à la vie. Ceci est prouvé par les sanctions corporelles et spirituelles données à toute personne qui attente à la vie de l'enfant. Il a droit à une vie viable, un milieu où s'épanouissent de compréhension, d'affection, de respect et de confiance. Plusieurs années s'écoulent avant qu'il puisse être indépendant. Le tout jeune enfant est extrêmement pauvre, il ne peut rien donner mais tout recevoir. Il ne connaît rien du monde extérieur sinon la nourriture qu'on lui donne. Avec l'accroissement d'âge, il connaît son père et sa mère, un an, il marche, son espace vital est plus grand, il apprend à contrôler son corps.

Le langage est l'acquisition de la deuxième année, quoiqu'il s'exprime encore par des gestes, il ne comprend pas tout et cette immaturité doit faire penser aux parents de ne pas exiger trop tôt une attitude, un comportement qu'il ne peut donner comme l'obéissance parfaite et continue. L'enfant n'est pas une miniature de l'adulte. En plus du langage qui est une acquisition majeure, l'activité motrice est chez lui débordante. L'appelle facilement l'acrobate. De gauche à droite, ses activités sont en voie de contrôle musculaire. De là, la nécessité du jeu qui favorise la croissance. Au point de vue social, l'enfant de deux ans est centré sur lui-même, il joue seul et n'attend pas son tour. S'il rencontre de la résistance, il devient agressif parce qu'il n'accepte pas le raisonnement ou la réprimande. Toute transgression au désir parental devient pour lui de l'anxiété. Comme activité manuelle, il faut qu'il puisse se salir: eau, sable, savon et glaise. La peinture à cet âge répond à un griffonnage et la plastiline n'est qu'un simple manipulation. Il joue avec des blocs. L'attitude de l'adulte sera de ne pas réprimer son besoin moteur et ses impulsions à l'action. A la maison, il oscille de l'indépendance à la dépendance. Il

Les enfants qui fréquentent la Maternelle trouveront dans une maison d'éducation et une maison de formation; non pas une école où se donne l'instruction ou un endroit où l'on amuse seulement les enfants. De là, l'obligation de mères, d'éducatrices, de psychologues, de psychologues, en plus d'aptitudes personnelles, ont reçu une formation pédagogique, théorique et pratique. Mlle Dalpé a remercié la conférencière Mlle Marie Turcotte, directrice de la section des Maternelles à l'Université Laval, sur l'invitation de la présidente, a dit quelques mots des cours d'été organisés à Québec.

Un plat nouveau pour le prochain repas (P.C.) — Voici une question embarrassante: qu'adviendrait des 10 millions de filets de têt achetés par les Canadiens chaque année? Ce chiffre nous a été fourni par Mlle M.C. Wilson, vice-présidente d'une compagnie torontoise qui importe des filets de la Chine pour le marché canadien. Elle nous raconte l'usage bizarre qu'en font certains. Une armoire naturaliste les achète à la douzaine; elle en enveloppe des morceaux de graisse pour nourrir les oiseaux dans sa cour. Les modistes emploient des filets pour couvrir les chapeaux en plumes. Elles disent que cela les protège tout en conservant leur aspect duveteux. Une ménagère couvre l'aquarium dans lequel vit son poisson préféré d'un filet afin qu'il ne puisse s'en échapper. Même les hommes portent des filets sur leurs cheveux. Plusieurs se sont enquis auprès d'elle à propos de cet article. Fascinée, elle prit des informations en Europe et trouva que les filets pour hommes sont petits et collés sur la tête; ils gardent les cheveux plaqués sur les tempes. Les femmes dans l'armée en font un usage courant pour conserver leur cheveux au-dessus de leur collet, suivant le règlement. Les premiers filets dans l'histoire étaient portés par les femmes grecques athlètes et étaient tissés en fil d'or et d'argent. Nous sommes, bien loin de ce temps alors que la plupart d'entre nous possèdent un de ces filets invisibles qui nous proviennent du nord de la Chine.

Heure sainte à Marie-Réparatrice

Jeudi soir le 17 juin, aura lieu la dernière heure sainte avant les vacances à la chapelle de Marie-Réparatrice, Outremont. M. l'abbé P.-E. Soly prêchera, et les membres de l'oeuvre sont tous invités. Prière de déposer son billet de présence à l'entrée de la chapelle.

Deux importantes questions à l'étude chez les travailleurs sociaux

Assemblée annuelle du chapitre français de l'Association canadienne des T. S.

"Nous avions 78 membres, nous en avons accueilli 43 depuis deux ans. Mais cet accroissement ne nous a pas permis d'atteindre tous les praticiens du Service Social éligibles à l'Association Canadienne des Travailleurs Sociaux. Nos conditions d'admission sont-elles par trop restrictives? Quel sera le sort de nos collègues européens qui viennent se joindre à nous? Voilà deux problèmes qui sollicitent notre attention et sur lesquels nous devons réfléchir tous. Un sous-comité national est chargé de les étudier, nous serons tous consultés."

Mlle Mathieu soulignait ces termes l'importance du recrutement des membres de l'Association aux quarante-cinq membres du Chapitre français de Montréal de l'Association canadienne des travailleurs sociaux réunis à l'occasion de leur assemblée annuelle. Mlle Mathieu s'est déclarée satisfaite de la tâche accomplie dans le groupe depuis deux ans et a félicité les travailleurs sociaux de leur intérêt pour leur association. Elle a souligné l'importance des formations nationales en cours sur la enquête en service social et la marche de l'association. Elle a souligné qu'un plus grand nombre de membres actifs dans les années qui suivront permettra d'apporter une contribution efficace et originale à la solution de tous les problèmes de la profession et de ses membres, problèmes qui sont étudiés dans les différents comités d'étude de l'Association à travers le Canada.

L'Exécutif se composera de la façon suivante pour les deux années à venir: Président: Mlle Marguerite Simard, directrice de la Succursale de la Rive-Sud du Service du Diocèse de Saint-Jean; Québec; vice-président: Mlle Françoise Marchand, agent régional de liaison du Ministère de la citoyenneté canadienne; secrétaire-archiviste: Mlle Doris Johnson, des Équipements sociaux; secrétaire-correspondante: Mlle Marcelle Saint-Martin, travailleuse sociale de la Société canadienne du cancer; trésorier: M. J.-Charles Lafrance, de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale; représentant du Chapitre à l'exécutif national: Mlle Marguerite Mathieu, professeur à l'École de Service social de l'Université de Montréal; Conseillers: Mites Rita Bibeau, Jeanne Cloutier, Mariette Gonneville, de la Société de Service Social aux Familles de Montréal; M. Pierre J. Albert, travailleur social de l'Orphelinat d'Huberdeau; M. Roger Laplante, assistant-directeur de la Société d'habitation et de réhabilitation sociale; M. Réal Rouleau, directeur du service social du Centre de réhabilitation des infirmes.

Opinions personnelles d'une psychologue (P.C.) — En général, les psychologues sont d'opinion que les délinquants juvéniles sont "faits" par les parents et non pas les porteurs d'une tare héréditaire. Le Dr Elsie Frenkel Brunswick, psychologue de l'Université de Californie, déclare que rares sont ceux de la profession qui croient que les enfants sont nés "mauvais".

Au cours d'une interview avec la jeune femme qui vient de prendre part au congrès international de psychologie, ici, à Montréal, elle a déclaré que ce qui importe c'est l'entourage de l'enfant et principalement ses relations avec ses parents. Elle dit qu'il subsiste encore des désaccords parmi les psychologues pour attribuer comme une cause de délinquance le fait que les mères travaillent au dehors du foyer.

"Sans doute la présence de la mère au foyer est d'importance vitale à l'enfant, surtout jusqu'à l'âge de 4 ou 5 ans", continue le Dr Brunswick. "D'un autre côté, les femmes ont le droit d'exercer leurs talents dans divers emplois". Elle est d'opinion que l'influence des "comiques" et de la télévision sur les délinquants juvéniles est moins forte que l'on tend à le faire croire. "Quand on y songe, la télévision et les "comiques" représentent les contes de fée modernisés. Les histoires de nos grand-mères étaient souvent sinistres".

Le Dr Von Bracke, de Braunschweig, en Allemagne, décrit l'effet de la dernière guerre sur les enfants allemands. "Les enfants de 12 ans font encore des cauchemars causés par les horreurs de la guerre et éprouvent encore des difficultés à se concentrer sur leurs leçons en classe. "Ces enfants absurdisés par tant de misère dorment trop légèrement, sont émotifs et facilement inquiets". Des études ont révélé que les jeunes Allemands ont maintenant un plus profond intérêt dans la religion que ceux de 1900.

Deux psychologues américains, le Dr D. C. McClelland, de l'Université de Wesleyan, et le Dr D. Miller, de l'Université du Michigan, ont déclaré que les enfants qui sont les plus susceptibles de réussir sont ceux dans les mères leur apprennent être indépendants.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DE MONTREAL

UNE INSTITUTRICE NOUS DEMANDE...

Je m'adresse à la clinique pour avoir une opinion désintéressée sur un sujet que j'ai abordé souvent avec d'autres institutrices. Il s'agit du bulletin mensuel que nous remettons aux parents pour qu'ils le signent. Certains parents, mécontents des notes de leur enfant, nous le retournent sans aucune signature. Ils y voient là un moyen de punir l'enfant. La chose s'est produite plusieurs fois, dans ma classe. J'ai communiqué avec les parents et ce sont eux qui m'ont fait part de leurs sentiments. Je n'ai pu que les prouver de vouloir tenter quelque chose pour que l'enfant progresse en classe. Puis, l'enfant est revenu à la charge, et les parents n'ont plus voulu changer d'attitude. Il s'ensuit un malaise entre l'enfant et son professeur et une violation d'un point de la discipline. En définitive, le bon ordre en souffre encore plus que l'enfant.

Qu'en pensez-vous? HELENE F. (Montréal)

Bravo, les Parents!

Chère Mademoiselle, Votre lettre nous a fait du bien. En ce sens qu'il nous plaît toujours de constater que les parents jouent un rôle "actif" dans l'instruction de leurs enfants. En refusant de signer, ces parents prouvent qu'ils n'ont pas lu le bulletin mensuel de façon routinière... Et c'est un bon point pour eux!

Mais nous pensons un peu comme vous quant à la valeur punitive de leur geste. En communiquant avec eux, avez-vous insisté sur la raison d'être de ce bulletin? A quoi vise le bulletin mensuel? Le bulletin n'engage en rien la responsabilité des parents quant à l'attitude de l'enfant et à la valeur de l'enseignement donné. Il est un contrôle de ce qui s'est passé pendant le mois et ce qui importe c'est que le bulletin parvienne à la connaissance des parents. En le signant, ils attestent tout simplement qu'ils l'ont vu. A eux d'agir ensuite s'ils ne sont pas satisfaits de l'enfant ou de l'école.

Les parents ne seront jamais trop vigilants Les parents qui comprennent bien cela peuvent profiter de l'occasion pour redresser la situation. Nous le leur conseillons d'ailleurs.

SECRETARE DEMANDEE Steno-dactylo bilingue. M. Lefebvre, "Le Devoir" 434 est, rue Notre-Dame

NERVEUX et MELANCOLIQUES Pour comprendre et remédier aux causes de votre maladie, lisez sur la NEVROSE les ouvrages d'André La Rivière

Psychanalyste catholique, de la Société des Psychologues de Grande-Bretagne, ex-stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951) Sommaire de chaque volume envoyé gratuitement sur demande Editions Psychologiques Enr. 3426 ave Marcell, N.D.G., Montréal HU. 84312

Advertisement for Crown & Anchor beer featuring a logo with a crown and anchor, and text: "BIERE DERIZ - L'EMBLEME D'UNE BIÈRE DE GOÛT FIN ET EXQUIS".

Le comptable agréé joue un rôle de plus en plus important dans notre vie économique

POTINS FINANCIERS

La semaine a mal débuté sur la Bourse de Londres. L'en pouvait en dire autant pour les Bourses de New-York, Montréal et Toronto.

La tendance décourageante que prend la situation internationale, les développements décevant de la conférence de Genève et, enfin, la chute du gouvernement français constituent autant de facteurs défavorables qui ont influé, hier, sur le sentiment spéculatif.

Selon la dernière lettre de Shearson, Hammill & Co., membre de la Bourse de N-Y et possédant une importante succursale à Montréal, il semblerait logique de ne pas s'attendre, actuellement, à une reprise du dernier mouvement ascendant de la liste mobilière.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende par action: B. C. Telephone, Dom. Magnesium, Page Hersey Tubes, Yellowknife Coal.

Crown Zellerbach Corporation annonce à la Bourse Canadienne l'émission de 3,890 actions ordinaires le 11 juin 1954, en vertu du système d'option du personnel de la compagnie.

Opemiska Explorers Ltd détient une propriété de 3,000 milles de long par 1 3/4 mille de large dans le district minier de Chibougamau, à 1-2 mille au sud d'Opemiska Copper.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

B. A. Oil Co. au 2ème rang dans notre industrie pétrolière

James Richardson & Sons traite, dans le bulletin du mois courant rendu public hier, de The British American Oil Company Ltd, une des compagnies indépendantes les plus puissantes au pays.

Une révision de son portefeuille, une bonne chose après 6 mois consécutifs à la hausse

Mills, Spence & Co. Limited, courtiers en valeurs de placement, et Miller, Spence & Co., membres de la Bourse de Toronto, viennent de publier un dépliant des plus intéressants sur les valeurs mobilières.

Un sommet pour les distributions de dividendes par nos entreprises corporatives en juin

Les entreprises canadiennes continuent d'être généreuses envers leurs actionnaires. En effet, il ressort d'une compilation de la firme J. R. Timmins & Co., membres des Bourses de New-York et de Toronto ainsi que de la Bourse Canadienne, que le total des paiements de dividendes en juin atteindra le sommet de \$84,555,551.

Paton Mfg Co. accuse une perte d'exploitation et réduit son surplus

Paton Manufacturing Co. Ltd, un fabricant de tissus lainés et dont les actions sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, a enregistré une perte nette de \$222,390 avant l'impôt sur le revenu, au cours de l'exercice financier clos le 30 avril 1954.

Leverage Fund of Canada Ltd laisse voir un rapport annuel progressif

Leverage Fund of Canada Ltd vient de rendre public son rapport annuel couvrant l'exercice clos le 30 avril 1952. On y lit qu'au cours de cette période il a été déclaré 3 dividendes de 4 cents chacun, puis un dividende final de 8 cents, soit donc un total de 20 cents par action.

Marcel Clément.

Bourse de Londres

Mauvais début de semaine sur ce marché

Londres (Reuters) — La Bourse était bien un peu à la baisse par suite de la tendance décourageante que prend la situation internationale, et surtout à cause des développements de la conférence de Genève et de la chute du gouvernement français.

M. LOUIS-H. VALOIS, de la maison L.-G. Beaubien & Cie Limitée qui vient d'être élu membre du comité de régie de The Junior Investment Dealers Association of Canada, section de Montréal, pour le terme 1954-55.

Bourse de Montréal

Tendance irrégulièrement à la baisse au début de cette semaine

Montréal (P.C.) — Le marché a reculé irrégulièrement hier à la Bourse de Montréal. Une tendance mixte prévalait chez les titres industriels divers, les services publics, les distilleries, les aciéries et les banques.

Des 231 émissions transigées, 58 ont monté, 80 ont baissé et 93 étaient stationnaires. On a enregistré huit nouveaux sommets et neuf nouveaux creux pour l'année.

Bourse de Toronto

Avilissement de la liste au début de cette semaine

Toronto (P.C.) — Les prix ont fermé légèrement à la baisse hier à la Bourse de Toronto. Les titres industriels ont enregistré un peu plus de pertes que de gains.

Bourse de N-York

Wall Street hésitant au début de cette semaine — Allure, plutôt erratique

New-York (P.A.) — Le marché a fluctué passablement hier et à la fermeture les prix étaient mixtes, avec une légère tendance à la baisse.

Ascot Metals Corp.

M. Andrew Robertson, président d'Ascot Metals Corporation, annonce que le bénéfice estimatif de mai s'est élevé à \$55,000, au regard de \$36,000 en mars et avril.

A NOTER...

C'est demain matin que nous publierons le rapport annuel de David Frère Limitée.

Gas Exploration Company of Alberta Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que Doherty, Roadhouse & Co., Limited, de Toronto, et Hall Securities Ltd, de Vancouver, n'ont pas fait valoir une option de 150,000 actions à 75 cents.

On apprend à la Bourse Canadienne que l'option de 100,000 actions à 12 cents, accordée à Bagam Metals Limited le 30 mars et dont l'échéance avait été d'abord fixée au 1er juin, bénéficie d'un délai de trois mois, valable pour la prochaine option, qui couvre aussi 100,000 actions à 12 cents et est maintenant éché le 1er septembre 1954.

Par entente subséquente, en date du 4 juin, Bagam Metals Limited s'engage à verser \$50,000, en retour de billets à ordre convertibles en actions de la compagnie au prix du marché, pourvu que celui-ci ne soit pas inférieur à 10 cents par action.

Bourse de Londres

Mauvais début de semaine sur ce marché

Londres (Reuters) — La Bourse était bien un peu à la baisse par suite de la tendance décourageante que prend la situation internationale, et surtout à cause des développements de la conférence de Genève et de la chute du gouvernement français.

M. J. C. THOMPSON, C.A., associé principal de la firme P.A. Marwick, Mitchell & Co., a été élu président de l'Institut des Comptables Agréés de Québec, au cours de la sixième-quinzième assemblée annuelle qui prit place ici aujourd'hui.

Calumet Contact

Uranium Mines fait du sondage au diamant

Calumet Contact Uranium Mines Ltd annonce aujourd'hui que les travaux de sondage au diamant commenceront sous peu sur sa propriété sur l'île Calumet.

Denrées alimentaires

Montréal (P.C.) — Voici les prix des denrées tels que donnés par le ministère de l'Agriculture:

Oeufs: caisses gratuites, extra-gros, 43½-44; gros, 43; moyens 38-39; poulettes, 29; B, 31; C, 27. Caisses reçues: 28½.

Fromage: blanc d'Ontario, 30; coloré 30; FAB fromagerie, blanc du Québec, 29½; coloré, 29½; FAB Montréal, blanc d'Ontario, 31½; blanc du Québec, 30½; coloré 30½.

Pommes de terre numéro un, petites quantités vendues au gros; Québec, les 75 livres, 80-85; Nouveau-Brunswick, les 100 livres, 18-22; les 50 livres, 50-55; les 75 livres, 1.00-1.25; le 100 livres, 1.00-1.25; les 100 livres, 4.75-5.00; Virginie, les 100 livres, 4.00-4.25.

Abitibi P & P lance deux émissions

\$10,000,000 d'obligations et 550,000 actions privilégiées

Un syndicat, dirigé par Wood, Gundy & Co. Ltd. offre en souscription deux nouvelles émissions d'Abitibi Power et Paper Company.

Une émission de \$10,000,000 d'obligations à 7% première hypothèque et de fonds d'amortissement, série "B", portant la date du 15 juillet 1954 pour échoir le 15 juillet 1974 est offerte à 100 et les intérêts courus; une autre de 550,000 actions privilégiées rachetables à 4% cumulatif, de \$25 au pair, est offerte à \$24.25 l'action pour donner un rendement de 4.63 pour cent.

La Compagnie se propose d'appeler au remboursement, le 30 juillet prochain, 1,050,416 actions privilégiées de \$20 au pair actuellement en cours; cette opération entraînera un décaissement d'environ \$27,300,000, qui sera défrayé par les deux nouvelles émissions ainsi que par les avoirs disponibles de la compagnie.

En 1953, les bénéfices disponibles pour les intérêts sur les obligations hypothécaires et convertibles se sont élevés à \$22,800,000, soit 13.4 fois le montant des intérêts en incluant les obligations de la série B; les bénéfices nets disponibles pour les dividendes ont été de \$10,044,000, soit \$18.26 par action privilégiée nouvelle.

Imperial Oil Ltd réduit ses prix

L'Imperial Oil a réduit d'un demi-cent le gallon, aujourd'hui, son prix de gros de la gazoline de qualité régulière. Le prix de l'Esso Extra, sa gazoline de qualité supérieure, demeure le même.

Toronto (P.C.) — L'Imperial Oil Co. a annoncé hier une réduction de la moitié d'un cent sur le prix en gros de l'essence régulière qui entrera en vigueur immédiatement à travers tout le Canada.

L'Esso extra, l'essence supérieure de la compagnie, restera au même prix.

La compagnie a déclaré que cette baisse pourrait affecter le consommateur, mais cela dépend entièrement du détaillant qui fixe ses propres prix. La moyenne des prix au détail à Toronto était de 41.5 cents avant la réduction.

La réduction est une conséquence, a déclaré un porte-parole de la compagnie, d'une compétition plus grande sur le marché.

Le prix de gros est actuellement de 21.7 cents à Halifax et Regina, de 22.6 à Montréal et Toronto, de 22.4 à Winnipeg et Vancouver et de 20.4 à Edmonton.

Au dire de M. Rosaire Courtois, président sortant de charge

La profession de comptable agréé joue un rôle de plus en plus important dans la vie économique du Canada d'aujourd'hui, selon M. Rosaire Courtois, le président sortant de l'Institut des Comptables Agréés de la province de Québec.

74ème assemblée

Prenant la parole à la 74ème assemblée annuelle de l'Institut qui s'est tenue ici hier, M. Courtois a dit que l'influence grandissante des taxes sur notre économie donne aux comptables agréés une responsabilité dépassant largement celle de simples vérificateurs de comptes et leur fait jouer le rôle capital de conseillers financiers, tant auprès du gouvernement que des commerçants, des industriels et des particuliers.

«Notre profession», dit-il, «aspire à se tenir constamment au courant de toutes les modifications concernant les contrôles gouvernementaux et les finances publiques, afin d'être en mesure de faire des recommandations effectives aux législateurs et aux hommes d'affaires en général».

M. J. C. Thompson fut élu président de l'Institut au cours de la réunion d'aujourd'hui. Il est assisté de MM. Wm S. Munro, 1er vice-président, Lucien-D. Viau, 2ème vice-président, George P. Keopling, secrétaire, et J.-E. Maheu, trésorier.

On a également nommé pour deux ans, au Conseil de l'Institut, MM. Lucien-P. Belair, Hervé Belzile, John Rex Church, W. Pierce Gould, P. S. Leggat et Wm V. Victor, tous de Montréal, Mm. G. M. Hawthorn, J.-A. de Lalonde et Rosaire Courtois seront administrateurs du fonds de bienfaisance pour l'année qui vient.

Activité accrue

Présentant son rapport au nom du Conseil, M. Courtois a dit que l'activité de l'Institut s'était considérablement accrue et qu'au cours de l'année dernière, les conclusions de diverses études sur la taxation et autres problèmes constitutionnels furent soumises aux autorités gouvernementales.

Des recommandations préparées par le Comité des Taxes de l'Institut furent incluses dans l'exposé de l'Institut Canadien et l'Association du Barreau Canadien présentèrent conjointement au Ministre fédéral des Finances; ces recommandations eurent un effet favorable

sur le budget de 1954.

Le rapport précise que, vers le début de 1954, lorsque le projet de loi concernant l'impôt sur les particuliers fut présenté à la législature de Québec, l'Institut fit des recommandations au Premier Ministre ainsi qu'au Ministre des Finances, lesquelles recommandations sont prises maintenant en considération par le gouvernement.

Récemment, l'Institut déposa auprès du gouvernement provincial les conclusions d'une étude préconisant des amendements importants à la loi des compagnies de Québec; ces recommandations ont aussi été prises en considération par le gouvernement.

M. Courtois fit savoir que le nombre des membres de l'Institut s'élève à mille neuf cent quarante-huit (1948), soit une augmentation de cent cinquante-quatre (154) au cours de l'année. En date du 30 avril, neuf cent soixante-cinq (975) étudiants étaient inscrits à l'Institut, contre neuf cent soixante-deux (962) il y a un an.

Campagne éducationnelle

L'Institut a continué à distribuer sa brochure sur la carrière aux étudiants des universités et des high-schools, pour éveiller leur intérêt à l'égard de cette profession. Un livret a été récemment publié à l'usage des conseillers s'occupant de l'orientation professionnelle des étudiants; on y trouve des renseignements sur les avantages présentés par la profession et sur les qualifications requises pour devenir comptable agréé.

Au cours de l'année, il y eut cinq conférences durant lesquelles les administrateurs de l'Institut et les conseillers de la région de Montréal discutèrent de questions professionnelles et répondirent à des questions. L'Institut est à faire imprimer une feuille d'instructions à distribuer aux nouveaux étudiants se destinant à devenir comptables agréés.

MM. Marcel Hurlbut, William Reay et Gerald J. Wareham furent nommés auditeurs de l'Institut pour l'année se terminant en avril 1955. L'Institut a désigné le président, le vice-président et le président sortant de charge pour le représentant au Conseil de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. M. J.-A. de Lalonde fut nommé délégué régional de l'Institut auprès du comité exécutif de l'Institut Canadien.

L'Assemblée eut lieu dans les locaux de la Banque Royale du Canada, rue Saint-Jacques, et fut suivie de la partie annuelle de golf de l'Institut et du dîner.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

nelle des étudiants; on y trouve des renseignements sur les avantages présentés par la profession et sur les qualifications requises pour devenir comptable agréé.

Au cours de l'année, il y eut cinq conférences durant lesquelles les administrateurs de l'Institut et les conseillers de la région de Montréal discutèrent de questions professionnelles et répondirent à des questions. L'Institut est à faire imprimer une feuille d'instructions à distribuer aux nouveaux étudiants se destinant à devenir comptables agréés.

MM. Marcel Hurlbut, William Reay et Gerald J. Wareham furent nommés auditeurs de l'Institut pour l'année se terminant en avril 1955. L'Institut a désigné le président, le vice-président et le président sortant de charge pour le représentant au Conseil de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

M. J.-A. de Lalonde fut nommé délégué régional de l'Institut auprès du comité exécutif de l'Institut Canadien.

L'Assemblée eut lieu dans les locaux de la Banque Royale du Canada, rue Saint-Jacques, et fut suivie de la partie annuelle de golf de l'Institut et du dîner.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Le rapport de M. Courtois fut lu par le président sortant de charge, M. Rosaire Courtois, qui fut félicité par le président élu, M. J. C. Thompson.

Partenaire demandé
25 à 30 ans, marié, pouvant investir de \$5,000 à \$10,000 pour développer commerce d'importation et patentes au Canada et États-Unis, jeune homme de vision et combatif, nous ferons le reste. Ecrire à casier 58, "Le Devoir".

OPEMISCA EXPLORERS LIMITED
(SANS RESPONSABILITE PERSONNELLE)
SITUATION UNIQUE DANS UN TERRITOIRE IMPORTANT
La Compagnie possède environ 3,200 acres dans la riche région de Chibougamau qui est en pleine expansion, et est à peine en demi-milieu de la première mine productive de l'endroit, Opemiska Copper Mines (Québec) Ltd.
Demandez notre prospectus en écrivant à
OPEMISCA EXPLORERS LIMITED
Suite 204 — 132 rue St-Jacques — Montréal, Québec.

COMPTABLES AGRÉÉS
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC | THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC
Lucien-D. Viau, C.A. Sec. trés. hon. - 430, Edifice Canada Cement - Tél.: LA. 9263-4
J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
203, Place d'Youville, MA. 3710
CLAIROUX & NORMANDIN
Comptables agréés
507 Place d'Armes, PL. 9015
L'HEUREUX, L'HEUREUX & CIE
Comptables agréés
30 av. de l'Épée, Outremont CR. 2416
McDONALD, CURRIE & CO.
Comptables agréés
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint-Jean, Sherbrooke, Vancouver, Hamilton, Charlottetown, Edmonton, Edifice Aldred, 507 Place d'Armes, Montréal MA. 8311
NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A., Albert Paquet, C.A., Guy Oulmet, C.A.
1290 St-Denis LA. 2205-6
PELOQUIN & HUNTER
Comptables agréés
Jusé G. Pelouquin, C.A., T.G. Hunter, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques HA. 2783
RENE PROULX, B.A.C.A.
Comptable agréé
507 Place d'Armes, c. 808
MONTREAL MA. 9351
RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A., G. Martin, C.A., J. Poirier, C.A., R. Mézière, C.A., R. Caron, C.A., R. Dionne, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques HA. 8148
RUFIANGE, LEBLANC & CIE
Comptables agréés
J. Rufiange, L.S.C.-C.A., Fernand Lefebvre, L.S.C.-C.A.
418, rue St-Sulpice PL. 2703
ROBERT ST-DENIS & CIE
Comptables agréés
445 av. Christophe-Colomb (angle Beaubien) GR. 2797
PAUL E. TRUDEL
Comptable agréé
Edifice Aldred LA. 8201
LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C. A. Desrosiers, C.A., Fernand Rivest, C.A.
159 ouest, rue Craig UN. 6-8648
VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A., H. Lionel Robin, C.A., Jacques R. Chabot, C.A.
4936 av. Verdun, Verdun, YO. 9642

BOURSE DE MONTREAL

Cours, fournis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, listing various companies and their share prices.

Bourse de Toronto

Cours fournis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, listing various companies and their share prices.

Bourse de N.-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co.

Table of stock prices for New York, listing various companies and their share prices.

Emission adjugée à Bourse de N.-York

Desjardins, Couture

Le village de Maniwaki, comté de Gatineau, a reçu trois souscriptions, mercredi soir, 9 juin, pour la vente de \$108,000 d'obligations...

Titres au Comptoir

Cours fournis par KIPPEN & COMPANY INC.

Table of exchange rates and prices for various international titles.

Baisse du dollar

Montréal. (P.C.) — Le dollar américain a baissé hier de 1/32 de cent à un escompte de 1 27/32 pour cent par rapport à la devise canadienne...

COUR SUPERIEURE

R. F. ROUTH, gérant, de la ville de Hampstead, district de Mont-Toronto, Demandeur, vs GEORGE BAROLET, chauffeur...

BOURSE CANADIENNE

Cours, fournis par la Presse Canadienne

Table of Canadian stock prices, listing various companies and their share prices.

Bourse de N.-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co.

Table of New York stock prices, listing various companies and their share prices.

COURS DE L'OR

Paris (P.C.) — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 francs...

Table of gold prices, listing various gold-related items and their prices.

Londres (P.C.) — L'ence d'or

fin a été cotée hier sur le marché libre de l'Europe...

Table of London gold prices, listing various gold-related items and their prices.

Petites annonces du "Devoir"

Advertisements for various services including employment, real estate, and legal notices.

MINES-HORS-LISTE

Table of mining stocks, listing various companies and their share prices.

MONTREAL STOCK EXCHANGE

Table of Montreal stock exchange data, listing various companies and their share prices.

TORONTO STOCK EXCHANGE

Table of Toronto stock exchange data, listing various companies and their share prices.

NEW YORK STOCK EXCHANGE

Table of New York stock exchange data, listing various companies and their share prices.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisements for professional and business cards, including legal and medical services.

American Stock Exchange

Table of American stock exchange data, listing various companies and their share prices.

Cours des huiles

Table of oil prices, listing various oil products and their prices.

Prix des grains

Table of grain prices, listing various grain products and their prices.

Winnipeg

Table of Winnipeg stock prices, listing various companies and their share prices.

BREVETS D'INVENTION

Advertisement for patent services, including the 'Manuel de l'inventeur'.

DACTYLOGRAPHES

Advertisement for typewriter services, including repair and maintenance.

MEDECIN

Advertisement for medical services, including Dr. Maxime Brisebois.

REPARATIONS GENERALES

Advertisement for general repairs, including furniture and household items.

Large advertisement for 'L'IMPRIMERIE POPULAIRE', featuring a typewriter and printing services.

ASSURANCES

Advertisement for insurance services, including life and health insurance.

HORIZONS SPORTIFS

(par BERT SOULIERE)

Lors de leur passage à La Havane, les Royaux de Montréal logèrent à l'hôtel Nacional, reconnu comme le plus grand hôtel des Caraïbes...

Le voltigeur Clint Hartung, des Sugar Kings, affirme que l'immense publicité faite autour de lui...

Selon Bob Watt, secrétaire de route et publiciste des Royaux, le stadium des Virginiens de Richmond fait partie de la Ligue Nationale...

Tom Meany, vétérinaire rédacteur de baseball, attaché au personnel de la revue américaine Collier's...

New-York (AP). — Livio Minelli, 149½ livres, de New-York, a remporté une décision partagée de 10 rounds sur Luther Rawlings...

Il est fortement question que la direction des Royaux en vienne à une entente avec le club Los Angeles...

Un cadeau royal... pour le ROI d'un jour... PAPA! Demandez LE CIGARE Topper TREMPÉ DANS LE RHUM ET LE VIN

Marcel Assire est vainqueur

Il remporte une décision unanime de dix rounds

Quelque 1.000 personnes ont assisté à la séance de boxe présentée, hier soir, à l'Auditorium du Mont-Saint-Louis. Six combats ont été présentés.

Johnny Noël remplaçait le franco-américain, André Tessier. Ce dernier ne put remplir son engagement. En dernière heure, il fut conduit d'urgence à l'hôpital pour subir une intervention chirurgicale.

Noël n'a pas trop impressionné contre Marcel Assire qui a mené le bal du commencement à la fin des hostilités.

Même programme de lutte au stade Exchange ce soir

Le grand gala de lutte qui devait présenter le promoteur Gerry Legault, hier soir, au stade Exchange, a été remis à ce soir.

Eddie Auger et Johnny Rougeau ont aussi accepté de renoncer d'autres engagements afin de ne pas décevoir leurs nombreux supporters.

Tournoi annuel de l'A.G.P.C. à Edmonton

Edmonton (AP). — Le tournoi annuel de l'Association des golfers professionnels du Canada aura lieu cette année au club Mayfair d'Edmonton, les 9 et 10 juillet prochain.

On s'attend à un total de quelque 40 golfeurs à ce tournoi pour des bourses de \$4.000.

Jules Huot et Bill Kerr, de Montréal, Gordie Brydson et Al Balding, de Toronto, et Gerry Kesselring, de Kitchener, sont parmi les concurrents probables.

On remarquera, parmi les concurrents de l'ouest, Stan Leonard, Leroy Goldsworth et Bill Mahoney, Henry Martell, d'Edmonton, le champion de l'an dernier, viendra en tête des inscrits de l'Alberta.

Brooklyn (AP). — Carmelo (Chubby) Costa, un boxeur poids plume âgé de 20 ans, invincible jusqu'ici, a causé une surprise, hier, en remportant la décision sur Baby Ortiz.

Il est fortement question que la direction des Royaux en vienne à une entente avec le club Los Angeles, de la Ligue de la Côte du Pacifique.

Deux Canadiens ont gagné leurs rencontres, hier, et un 3e a subi la défaite. Lorne Main a défait Jack Arkinstadt, d'Australie, 0-6, 6-4, 6-4, tandis que Bob Bedard, qui comme Main, est un membre de l'équipe canadienne dans les séries pour la coupe Davis, a eu raison de L. Nordgard, de l'Afrique du Sud, 6-3, 3-6, 6-1.

Plusieurs lutteurs de renom à l'arena de Lachine

C'est un autre important gala de lutte que l'actif promoteur Léo Roy présentera, ce soir, à l'arena de Lachine. Pour la circonstance, plusieurs grandes étoiles de l'arena figureront au programme.

Le promoteur Léo Roy n'a donc rien négligé pour préparer un autre gala de lutte.

Le baseball

Le redoutable coéquipier Hank Sauer a réussi son 20ème circuit de la saison, hier soir, les Cubs de Chicago ont battu les Pirates de Pittsburgh par 6 à 5.

Max Surkont a été le lanceur perdant, et Davis, le gagnant. Le record de Surkont est maintenant de 7-5 en comparaison de 3-2 pour l'artilleur vainqueur.

CHICAGO ab p ex r s. Mikas, 2b... 3 1 1 4 0. Pundy, 1b... 3 1 1 4 0. Jackson, 3b... 3 1 1 4 0.

PITTSBURGH ab p ex r s. Mikeas, 2b... 3 1 1 4 0. Pundy, 1b... 3 1 1 4 0. Jackson, 3b... 3 1 1 4 0.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

Hank Sauer cogne son 20ème circuit et Chicago gagne

Pittsburgh, (P.A.) — Le redoutable coéquipier Hank Sauer a réussi son 20ème circuit de la saison, hier soir, les Cubs de Chicago ont battu les Pirates de Pittsburgh par 6 à 5.

Max Surkont a été le lanceur perdant, et Davis, le gagnant. Le record de Surkont est maintenant de 7-5 en comparaison de 3-2 pour l'artilleur vainqueur.

CHICAGO ab p ex r s. Mikas, 2b... 3 1 1 4 0. Pundy, 1b... 3 1 1 4 0. Jackson, 3b... 3 1 1 4 0.

PITTSBURGH ab p ex r s. Mikeas, 2b... 3 1 1 4 0. Pundy, 1b... 3 1 1 4 0. Jackson, 3b... 3 1 1 4 0.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

LE CLASSEMENT. Toronto... 22 21 628. Rochester... 22 21 628. Montreal... 26 22 542.

Les résultats de Blue Bonnets

PREMIERE COURSE. — Com Scott, 4:28, 4:19, 3:50; Trilla Volz 3:50, 3:70, Mr. Middleton, 3:50, 3:50.

QUATRIEME COURSE. — Jess Day, 4:59, 4:20, 3:50; Princess Rita, 3:20, 3:10; Prince K, 2:50, 2:50; Quinella, 4:16, 4:16.

SIXIEME COURSE. — Mighty Oshy, 1:00, 3:40, 3:30; Gladale Dey, 3:20, 3:40; Modern Counsel, 2:50, 2:50.

SEPTIEME COURSE. — King Ty, 1:30, 3:00, 3:30; Cheerful Lad, 4:30, 4:00; Spenda, 4:00, 4:00.

HUITIEME COURSE. — Chad Brook, 1:30, 4:30, 3:50; Williamsburg, 3:00, 3:00; Modern Counsel, 2:50, 2:50.

NEUVIEME COURSE. — Collie G, 4:30, 3:00; Billie Breezy, 2:50, 2:50; Quinella, 2:70, 2:70.

Jerome avec les Alouettes. Jim Jerome, un arriéré de l'Université Cornell est devenu le neuvième joueur de Etats-Unis à signer un contrat avec les Alouettes du circuit Big Four, a-t-on annoncé hier.

Jerome a reçu son licence de l'armée américaine et à quelques jours seulement la direction des Alouettes a ajouté également que Jim Staton, un vétéran de l'an dernier, avait accepté les conditions du club pour cette année.

Laurentides Senior. Roger Sainte-Marie ne pourra jouer avant une semaine. La récente série de trois victoires consécutives des Renards de Ste-Thérèse à Joliette, Wilfrid Ayott, Knobby Clark, deux lanceurs débutants, sera le lanceur débutant pour Joliette.

Il y aura deux joutes demain et deux autres jeudi. On annonce un changement au calendrier pour jeudi. St-Eustache devait rencontrer les Giants à Sorel, mais pour la deuxième fois en trois jours, les Giants rencontreront les Patriotes à St-Eustache. Cette partie commencera à 8 h. 30.

CLASSEMENT. G P Moy. DH. St-Eustache 8 3 727. Joliette 6 6 509. Lachute 7 3 700. Sorel 6 7 462. Ste-Thérèse 4 9 308.

LOUEZ UNE AUTO. Appelez LAUZON Drive Yourself PL.1122. PALAIS DU COMMERCE 1700, rue Berri

VOICI! LA CRÈME DES LAGERS CANADIENNES

Cincinnati Cream LAGER. THE FAMOUS CINCI. LA LAGER. "Cinci" de BRADING. BIÈRE DE ROI DE CHOIX.

Toujours de bon goût. 1715. Martell Cognac Brandy. Martell-le Cognac de l'authenticité. Importé en bouteille de Cognac, France.



Le gouverneur général du Canada, le Très Honorable VINCENT MASSEY, présente le trophée Queen's Plate à Walter Fitzgerald, co-propriétaire du pur-sang Collisteo, qui a remporté les honneurs de la classique disputée samedi dernier à la piste Woodbine de Toronto. De gauche à droite, on voit Fitzgerald, l'entraîneur Dick Townrow, le jockey Chris Rogers qui a conduit Collisteo à la victoire, le co-propriétaire Pete Burton et le gouverneur général. (Photo PC)

Snider ambitionne de gagner le titre

New-York (AP). — Le voltigeur Duke Snider, des Dodgers de Brooklyn, est actuellement le meilleur candidat dans la course pour le championnat des frappeurs dans la Ligue de baseball nationale. Le brillant athlète californien a enlevé la première position à son co-équipier, Jackie Robinson, au cours de la semaine dernière, et défie maintenant Stan (The Man) Musial et Ray Jablonski, des Cardinals de St-Louis, de le supplanter en tête des frappeurs.

Il y a une semaine, Snider figurait au sixième rang chez les frappeurs. Au cours de la dernière semaine toutefois, le patrouilleur des Bums a augmenté sa moyenne de 19 points au bâton. Il frappe actuellement pour .378. Agé de 27 ans, Snider qui, l'an dernier, a conservé une moyenne de .336 au marbre, a, au cours de la semaine dernière, amassé 17 coups sûrs en 36 voyages au bâton. De ce total de coups sûrs, Snider a cogné cinq doubles, un triple et trois circuits. Musial demeure au deuxième position dans le classement

avec une moyenne de .370, tandis que Jablonski occupe la troisième position avec .369. La semaine dernière, Robinson a vu sa moyenne diminuer de 33 points. Il est tombé de la première à la sixième place. Robinson a cogné aujourd'hui pour .335. Ces chiffres comprennent les joutes disputées dimanche dernier. Musial et Jablonski ont chacun perdu 15 points la semaine dernière. Musial, qui est en quête de son septième championnat dans la Ligue nationale, a dû se contenter de...

coups sûrs en 32 présences au bâton, tandis que Jablonski, qui fait vraiment sensation à l'offensive à sa deuxième année dans le circuit Warren Giles, a amassé neuf coups sûrs en 33 voyages au bâton. Granny Manner, des Phillies, a gagné six points et a fait le saut en quatrième place. Il a cogné pour .368. Manner est suivi dans le classement des frappeurs par Don Mueller, des Giants de New-York, qui a cogné pour .363. Mueller a subi une perte de 17 points la semaine dernière. S'il s'assure le titre,

Le Cleveland augmente son avance

Les Indiens cognent 22 coups sûrs et défont Boston, 13-5

Boston, (AP). — Les Indiens de Cleveland ont porté à deux parties complètes leur avance en première position dans le classement de la Ligue de baseball Américaine, en défaits, hier après-midi, les Red Sox de Boston 13 à 5. C'était la seule partie au programme dans le circuit Will Harridge. Cleveland a donc gagné ainsi chacune des cinq parties de sa série avec les Bostonnais.

Les lanceurs Rob Lemon et Ray Narleski ont espacé 13 coups sûrs aux Red Sox qui étaient, pour une autre fois, privés des services de Ted William. Strickland et Smith, des vainqueurs, ont réussi un circuit chacun. La victoire fut créditée à Lemon, sa 8e contre 3 revers, tandis que Henry a subi l'échec, son 4e contre trois triomphes.

TOTAUX ... 38 5 13 27 13
a-Frappe pour Philley à la 9e.
b-Frappe pour Consolo à la 5e.
c-Frappe pour Herrin à la 7e.
CLEVELAND ... 012 060 004-13
BOSTON ... 000 010 301-5
E-Bolling, PPP-Regalado, Hegan, Lemon 2, Strickland 3, Majeski, Smith, Wertz, Doby 2, West-

Hank Majeski a dirigé l'attaque des Indiens avec quatre coups sûrs. Larry Doby et Bob Lemon en ont frappé trois chacun. Six autres joueurs du Cleveland ont frappé deux fois en lieu sûr. Le total de coups sûrs amassés par les Indiens est le plus élevé enregistré par un club cette saison dans une joute régulière de la Ligue Américaine.

CLEVELAND	ab	p	cs	r	a
Strickland, ac	5	2	2	2	7
Regalado, 3B	1	0	0	0	1
Smith, 3B	3	2	2	0	2
Doby, cc	5	2	3	0	1
Wertz, 1B-ed	5	1	2	2	0
Philley, ed	4	1	4	1	1
a-Glynn, 1B	1	0	0	1	0
Westlake, cg	5	1	2	2	0
Majeski, 2B	6	1	4	3	1
Hegan, r	5	2	2	6	0
Lemon, l	4	1	3	2	2
Narleski, l	1	0	0	0	0
TOTAUX	45	13	22	27	14

BOSTON	ab	p	cs	r	a
Piersall, cf	5	1	2	0	0
Goodman, cg	4	0	1	1	0
Agganis, 1B	3	1	1	5	2
Olson, cc	4	1	1	4	1
Lepcio, 2B	5	1	2	4	1
Bolling, ac	2	0	1	0	0
Consolo, 3B	1	0	0	0	0
b-Jensen	1	0	0	0	0
Hatton, 3B	2	0	2	1	2
Owen, r	4	0	2	5	1
Henry, l	2	0	0	1	1
Herrin, l	1	0	0	1	1
c-Maxwell	1	0	0	0	0
Brewer, l	0	0	0	0	1

Snider en sera à sa première conquête du championnat des frappeurs depuis qu'il porte les couleurs des Bums de Flatbush.

Un cadeau à Jim Wilson

Milwaukee, (AP). — Jim (No hit) Wilson possède maintenant un nouveau complet de \$100, parce qu'il a refusé d'aller à une excursion de pêche. Par suite de sa récente joute sans point ni coup sûr, son gérant Charlie Grimm, des Braves de Milwaukee, lui avait offert de prendre congé dimanche et d'aller à la pêche. Wilson s'est néanmoins présenté à la joute.

Surpris, Grimm lui a demandé pour quelle raison il refusait de prendre congé. "Je n'aime pas la pêche", dit Wilson. "Alors", de reprendre Grimm, "va l'acheter un complet de \$100 et envoie-moi le compte".

Est-ce un homme? Est-ce un robot?



Voilà l'énigme qui passionne tout Montréal actuellement. Ce phénomène est en montre chaque jour cette semaine de midi à 2 heures, dans l'une des vitrines de la maison Dupuis Frères, rue Ste-Catherine.

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

dimanche 20 juin Fête des Pères... achetez son cadeau

les cadeaux les plus appréciés proviennent de

Chez **dupuis** Frères



Chemises sport

qualité qu'il aimera, ord. 5.95 pour hommes, jeunes gens.

Petites, moyennes, grandes. SPECIAL **4.95**

TISSU VISCOSE FANTAISIE. Chemises sport confortables et légères... Achetez-en deux à la fois et doublez son plaisir et son confort. Petits motifs, quadrilles tons pastels de bleu, gris, beige brique, mauve. Collet transformable se portant avec ou sans cravate. 2 pochettes. Manches longues, manchettes à bouton.

DUPUIS — rez-de-chaussée, Ste-Catherine



chemises 100% nylon

pour "Papa" sportif, ord. 6.50 pour hommes, jeunes gens

Petites, moyennes, grandes et extra grandes. SPECIAL DUPUIS **5.95**

NYLON LAVABLE ET LEGER. Une vraie tenue habillée ou toilette que cette chemise NYLON pour l'été (parfait pour celui qui retire son veston au bureau pour travailler aux jours chauds...) Manches courtes, pochette. Teintes pastelles de bleu, gris, beige, blanc. Qualité 100% NYLON GAUFRE. Lavable sans repassage.

DUPUIS — rez-de-chaussée, Ste-Catherine

le cadeau le plus désiré de "Papa"

"riam"

le nouveau rasoir électrique sans pareil au monde **31.25**

2 rasoirs dans 1. Têtes: tondeuse et rotative. Pour le prix d'un rasoir électrique ordinaire. RIAM coupe tout par les deux bouts; RIAM rase et fond à la perfection; Garantie: une année Service technique expert à Montréal. Approuvé par CSA No 12,116 Moteur électrique rotatif universel, AC/DC (tourne 4000 tours-minute) Antiparasite. Tête rotative à grille pour rasage le plus ras (laminée 5/100 mm.) Tête tondeuse, poils longs et épilation (s'embraye et se débraye à volonté). Magnifique invention absolument sans concurrence. Aspect esthétique séduisant et moderne!

DUPUIS — rez-de-chaussée Centre



foreuses électriques 1/4"

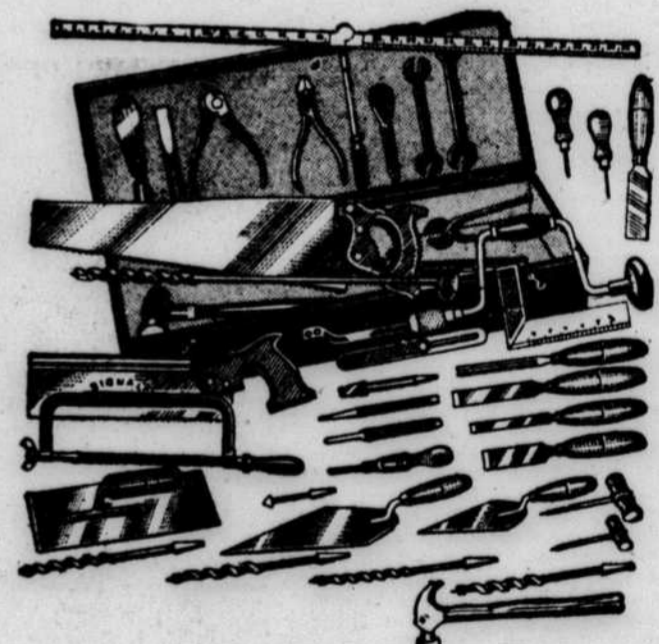
avec 33 pièces utiles "POUR SON CADEAU"

21.95 le tout dans un coffret de métal chez DUPUIS

UN RARE SPECIAL à la veille de la FETE DES PERES. Si ce cadeau peut lui plaire n'hésitez pas à le lui offrir:

- foreuse électrique 1/4" manche amovible
- 3 pièces à foreuse, 1 disque caoutchouc moulé dia. 4 3/4"
- 1 bonnet à polir, dia. 5", 10 meches acier carbone
- 1 roue à polir, dia. 3 1/2", 1 roue meule de 2 3/4"
- 12 disques à sabler, mélangeur à peinture
- 1 support horizontal le tout
- dans un coffret en métal.

DUPUIS — quatrième, De Montigny



coffrets "utilités" 42 articles

faites-en cadeau à "PAPA" qui aime bricoler

une rare aubaine chez DUPUIS — au complet **25.95**

Solide coffret en bois contenant 42 outils pour exécuter des travaux de toutes sortes à l'intérieur et à l'extérieur de la maison.

DUPUIS — quatrième, De Montigny

est-ce un homme ou un robot?

50 prix de 5.00

(coupons Dupuis)

seront distribués à la fin du concours parmi les personnes qui trouveront la bonne réponse.

Voyez-le dans l'une des vitrines Dupuis, rue Ste-Catherine, entre midi et deux heures chaque jour. Vous pouvez obtenir un coupon de participation avec chaque achat d'un dollar ou plus, sur présentation de vos factures au rayon de la confection pour hommes au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères